

PROCÈS-VERBAUX 2015

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Table des matières

INDEX	2
Assemblée spéciale, 20 janvier.....	6
CA-1, 20 janvier	8
CA-2, 23 février.....	15
CA-3, 23 mars.....	20
Assemblée générale, 22 avril.....	26
CA-4, 22 avril	31
CA-5, 20 mai	36
CA-6, 18 juin	43
CA-7, 3 septembre.....	49
CA-8, 1 ^{er} octobre.....	54
CA-9, 12 novembre.....	58
CA-10, 3 décembre.....	63

INDEX

Assemblée générale

- Conférence, [frais pour 2014 150 \\$](#), [plan de déplacement](#) de l'École Internationale Saint-Sacrement,
- Rapport annuel 2014, [préparation](#), [adoption par le CA](#), [AGA dépôt](#), [ratification](#)
- États financiers 2014, [préparation](#), [adoption des états](#) de 2013 (modifiés) et de 2014, [AGA dépôt](#), [ratification](#), [signataire](#)
- [Date et lieu](#), [Présidente d'élection](#)
- Dépliant de l'AGA, [non reçu par des résidents](#)

Budget de fonctionnement

- Frais de secrétariat [décembre 2014 80 \\$](#), [janvier 85 \\$](#), [février 85 \\$](#), [mars 85 \\$](#), [avril 85 \\$](#), [mai 85 \\$](#), [juin 85 \\$](#), [septembre 85 \\$](#), [octobre 85 \\$](#), [novembre 85 \\$](#), [décembre 85 \\$](#)
- Frais de [registraire 34 \\$](#), d'abonnement à [MonMontcalm, 229,93 \\$](#), de reproduction \$, de concours [148,55 \\$](#), conférencier 2014 [150 \\$](#)
- Projet Œuvre d'art du parc Saint-Sacrement, paiement de la facture [5 000 \\$](#)
- Projet Plan local de mobilité durable, [Objectif 1, 132 \\$](#), [subvention 400 \\$](#) Comté de Taschereau, demande de subvention à la Ville de Québec [1 850 \\$](#)

Consultations, Informations, Sondages - Ville de Québec

- Consultation publique, 1165 Chemin Ste-Foy, maison de chambres et pension, [huis clos](#), statu quo [15-CA-53](#), [autorisé](#), [rapport de consultation publique](#)
- Consultation publique, 1515 rue Garnier autoriser 5 logements, refusé [15-CA-25](#), [rapport de consultation publique](#)
- Consultation publique, 820 avenue Marguerite-Bourgeoys, espaces verts, [à venir](#), approuvé sous condition [15-CA-62](#), [rapport de consultation publique](#)
- Modification à la collecte des matières résiduelles, [4 rencontres](#) à venir, [aucun changement](#) pour le quartier
- Rapport de recherche sur les maisons de chambres, [rencontre 29 janvier](#), [limite à 9 chambres et 12 logements](#),
- Projet de requalification du boul. René-Lévesque, [changé pour PPU Belvédère](#)
- PPU Belvédère, [formation d'un comité](#), [membres et démarrage](#) du comité, [consultation publique au printemps 2016](#), [espace à réserver](#) pour agriculture communautaire, [sondage de consultation](#) jusqu'au 12 novembre, rencontre d'information [26 novembre suivi](#), [Demande 15-CA-66](#) de recevoir les informations 60 jours avant la consultation

Demandes citoyennes, questions, commentaires ou suggestions

- [Accès à l'information](#) concernant la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ)
- Stationnement [payant](#), [pertinence de parcomètre](#) sur le Chemin Sainte-Foy, [pertinence du stationnement](#) au coin de la rue Cardinal-Rouleau
- Stationnement sur la rue De Callières, [opposition](#) à la modification des règles et pétition

Élections

- Assemblée générale, [trois administrateurs élus](#) (1 femme, 2 hommes)
- Assemblée spéciale, [une administratrice et un administrateur élus](#)
- Cooptation, [un administrateur](#) en novembre
- Démission, [un administrateur](#), [un 2^e administrateur en février](#), [2 administrateurs en mars](#)
- Nominations, [président d'élection](#), [présidente](#), [secrétaire](#), [trésorier](#), [vice-président](#), [présidente d'élection](#), [secrétaire](#) (septembre)

Mobilité durable

- Présentation par le comité des citoyens et citoyennes du quartier de Saint-Sauveur de leur plan de mobilité durable, [coût du projet 80 000 \\$](#), [intérêt de l'OPP St-Sacrement à participer à un comité](#), [opportunité](#) d'un comité de travail, [suivi](#), [création du comité](#), [annonce du projet](#) à l'AGA, mandat et budget 9 992 \$ résolution [15-CA-22](#), demande appui professionnel de la Ville [15-CA-23](#), demandes de données au Bureau des transports et au RTC [15-CA-42](#), Demande de budget à l'Arrondissement La Cité-Limoilou pour la phase 2 [3604 \\$](#), [sondage en préparation](#), [suspension de la subvention](#)

- de la Ville de Québec, [subvention 400 \\$](#) Comté de Taschereau, [rencontre demandée](#) avec la Ville, réponse [budget possible](#) sous condition, [demande de budget 1850\\$](#), demande de rencontrer un professionnel de la Ville [15-CA-65](#)
- Comité sur la mobilité durable, [création du comité](#), [annonce de la création](#) à l'AGA, [réunion et liste de contacts](#), [sondage](#),

Plan d'action et activités du conseil

- Assemblée spéciale d'élection, [à venir](#), [président d'élection](#)
- Brochure Histoire de raconter, Brochure du quartier de [Montcalm au coût de 11 114 \\$](#), [opportunité](#) d'un comité de travail, [suivi](#), [suivi juin](#), [suivi septembre](#), [formation du comité](#), [demande de subvention](#),
- Calendrier, [calendrier](#) février et mars modifié, [calendrier 2015-2016](#), [report du 5 au 12 novembre](#)
- Centre des Loisirs Saint-Sacrement, [nouvelle dénomination](#), [dépliant et collaboration](#), [propositions retenues](#), [autres propositions à l'AGA](#), [50^e et publication](#) Mon centre c'est sacré, [nouvelle dénomination](#) Centre communautaire Saint-Sacrement,
- Charte de la compassion, [à venir](#)
- Code de déontologie et règles d'éthique, [transmis](#) aux administrateurs
- Colloque, Institut du développement urbain, [trop dispendieux](#)
- Comités, Biblio et Accueil des nouveaux résidents, [lien avec le CA](#), Mobilité durable, [création du comité](#), PPU Belvédère, [formation d'un comité](#) pour préparer un mémoire, Brochure Histoire de raconter [formation du comité](#)
- Conseil d'arrondissement, rencontre président/es des conseils de quartier [suivi](#), [rencontre annuelle](#)
- Conseiller en consultations publiques, [nouveau conseiller en septembre](#), [remerciement à la conseillère sortante](#)
- Conseiller municipal, [rencontre annuelle à venir](#), [en novembre](#), [suivi](#)
- École internationale Saint-Sacrement, [invitation](#) à présenter le plan de déplacement, présentation à l'AGA, appui et recommandations [15-CA-20](#), [appui réitéré 15-CA-64](#) à la suite d'un accident coin Eymard
- Organisme Rue Sécure, [présentation](#)
- Parc Saints-Martyrs, [fermeture](#)
- Parti Libéral fédéral, [candidat](#)
- Plan d'action, [disponibilité et intérêt des membres](#), [adoption du plan 2016-2016](#) par le CA,
- Projet Œuvre d'art au parc Saint-Sacrement, [inauguration 27 avril et facture](#) en préparation, [facture 5 000 \\$ à justifier](#), [paiement](#)
- Rapport Accès Savoirs sur les administrateurs des conseils de quartier, [transmission](#),
- RTC, stationnement des express 300 [déplacé sur le boulevard Charest](#)
- Secrétaire de rédaction, [désignation en septembre](#), [nouvelle désignation en octobre](#),

Résolutions

- [15-CA-01](#) Invitation à l'OPP de l'école Saint-Sacrement pour la présentation du plan de déplacement, CA-1
- [15-CA-02](#) Fonctionnement – Changement de dates des assemblées de février et mars, CA-1
- [15-CA-03](#) Fonctionnement – Date et lieu de l'assemblée générale, CA-1
- [15-CA-04](#) Nomination – présidente d'élection, CA-1
- [15-CA-05](#) Fonctionnement - Tarif du secrétariat, 85 \$/105 \$, CA-1
- [15-CA-06](#) Fonctionnement – mise à jour du Registraire, CA-1
- [15-CA-07](#) Dépense – 85 \$ Secrétariat, décembre 2014, CA-1
- [15-CA-08](#) Dépense – 148,55 Frais pour le concours Ma Ville, mes arbres, CA-1
- [15-CA-09](#) Transmission du rapport Accès Savoirs sur les administrateurs des conseils de quartier, CA-2
- [15-CA-10](#) Nomination – Représentant à la table de concertation sur le plan directeur du réseau cyclable, CA-2
- [15-CA-11](#) Dépense – 85 \$ Secrétariat janvier, CA-2
- [15-CA-12](#) Dépense – 150 \$ Frais pour le conférencier à l'assemblée générale 2014, CA-2
- [15-CA-13](#) Félicitation à l'administrateur sortant, CA-2
- [15-CA-14](#) Fonctionnement – Adoption du rapport annuel, CA-3
- [15-CA-15](#) Fonctionnement – Adoption des états financiers 2013 (corrigé) et 2014, CA-3
- [15-CA-16](#) Propositions de dénomination pour le Centre des Loisirs Saint-Sacrement, CA-3
- [15-CA-17](#) Fonctionnement – Création comité sur la mobilité durable, CA-3
- [15-CA-18](#) Table de concertation Vélo – adoption des propositions 1 (création TCV) et 2 (plan réseau cyclable), CA-3
- [15-CA-19](#) Dépense – 85 \$ Secrétariat février, CA-3
- [15-CA-20](#) Appui à l'OPP et au plan de déplacement de l'école internationale Saint-Sacrement, CA-4

- [15-CA-21](#) Fonctionnement – Adoption plan d'action 2015-2016, CA-4
- [15-CA-22](#) Plan local de mobilité durable - mandat et budget évalué à 9 992 \$, CA-4
- [15-CA-23](#) Plan local de mobilité durable - demande d'accompagnement de la Ville de Québec, CA-4
- [15-CA-24](#) Dépense – 85 \$ Secrétariat mars, CA-4
- [15-CA-25](#) Consultation publique – 1515 rue Garnier autoriser 5 étages, Statu quo, CA-5
- [15-CA-26](#) Nomination – président d'élection, CA-5
- [15-CA-27](#) Nomination – présidente, CA-5
- [15-CA-28](#) Nomination – Secrétaire, CA-5
- [15-CA-29](#) Nomination – Trésorier, CA-5
- [15-CA-30](#) Nomination – présidente d'élection, CA-5
- [15-CA-31](#) Nomination – Vice-président, CA-5
- [15-CA-32](#) Nomination - Signataires effets bancaires, CA-5
- [15-CA-33](#) Appui à l'OPP pour le conseil d'arrondissement, CA-5
- [15-CA-34](#) Centre des loisirs Saint-Sacrement, nouvelles propositions de dénomination, CA-5
- [15-CA-35](#) Nomination – Nouveau représentant à la Table de concertation Vélo (TCV) , CA-5
- [15-CA-36](#) Dépense – 85 \$ Secrétariat avril, CA-5
- [15-CA-37](#) Dépense – 85 \$ Secrétariat mai, CA-6
- [15-CA-38](#) Dépense – 632 \$, Mobilité et Accès transport viable, CA-6
- [15-CA-39](#) Dépense – 34 \$ Frais de registraire, CA-6
- [15-CA-40](#) Dépense – 229,95 \$ Frais renouvellement à MonMontcalm, CA-6
- [15-CA-41](#) Fonctionnement – Calendrier des assemblées 2015-2016, CA-6
- [15-CA-42](#) Mobilité – demandes de documents au RTC et au Bureau des transports, CA-6
- [15-CA-43](#) Appui à la Table de concertation Vélo (TVC) pour son ébauche de principes en faveur du vélo, CA-6
- [15-CA-44](#) Élections- Assemblée spéciale d'élections à venir, CA-7
- [15-CA-45](#) Président d'élection, CA-7
- [15-CA-46](#) Budget – Demande de 3 604 \$ à L'Arrondissement La Cité-Limoilou, CA-7
- [15-CA-47](#) Nomination – Secrétaire, CA-7
- [15-CA-48](#) Nomination – Signataires des effets bancaires, CA-7
- [15-CA-49](#) Dépense – 85 \$ Secrétariat juin, CA-7
- [15-CA-50](#) Fonctionnement – Nouveau secrétaire de rédaction, CA-7
- [15-CA-51](#) Dépense – 85 \$ Secrétariat septembre, CA-7
- [15-CA-52](#) Consultation publique - 1165 Chemin Ste-Foy, demande de huis clos, CA-8
- [15-CA-53](#) Consultation publique - 1165 Chemin Ste-Foy, décision statu quo, CA-8
- [15-CA-54](#) Fonctionnement – Nouvelle secrétaire de rédaction, CA-8
- [15-CA-55](#) Dépense – 85 \$ Secrétariat octobre, CA-8
- [15-CA-56](#) Élections – un administrateur coopté, CA-9
- [15-CA-57](#) Fonctionnement – Création d'un comité Brochure Histoire de raconter, CA-9
- [15-CA-58](#) Budget – Autorisation de demander une subvention pour la brochure, CA-9
- [15-CA-59](#) Fonctionnement – Création d'un comité pour préparer un mémoire sur le PPU Belvédère, CA-9
- [15-CA-60](#) Dépense – 85 \$ Secrétariat novembre, CA-9
- [15-CA-61](#) Dépense – 5 000 \$ Œuvre d'art du parc Saint-Sacrement, CA-9
- [15-CA-62](#) Consultation publique – 820 avenue Marguerite-Bourgeois, permis d'occupation, approuvé sous condition, CA-10
- [15-CA-63](#) Budget – 1 850 \$ Demande de subvention à la Ville de Québec pour le plan local de mobilité, CA-10
- [15-CA-64](#) Appui réitéré à l'OPP et au plan de déplacement de l'école internationale Saint-Sacrement, CA-10
- [15-CA-65](#) Plan local de mobilité durable- demande d'accompagnement de la Ville de Québec, CA-10
- [15-CA-66](#) PPU Belvédère – demande de recevoir les informations 60 jours avant la consultation publique, CA-10
- [15-CA-67](#) Dépense – 85 \$ Secrétariat décembre, CA-10

- [15-AGA-01](#) Ratification du rapport annuel 2014 (et des états financiers)
- [15-AGA-02](#) Signataires des états financiers

Table de concertation vélo

- Désignation [représentant](#) du conseil, nouveau représentant [15-CA-35](#)

- [Proposition 1](#) Création de la table, [proposition 2](#) modifiée Consultation sur le Plan directeur du réseau cyclable, résolution [15-CA-18](#) adoptant les 2 propositions
- Ébauche des principes devant guider les actions et les politiques de la Ville de Québec en faveur du vélo, appui [15-CA-43](#)

Sécurité routière

- Accident coin Eymard et Chemin Ste-Foy, [1^{er} décembre](#), [demande de rencontre](#) avec l'arrondissement
- Écoles, [problèmes de circulation](#) et manque de compréhension
- École internationale Saint-Sacrement, [modifications à la réglementation](#) sur les rues avoisinantes
- Radars photos, [sur Marquerite-Bourgeois et Chemin Sainte-Foy](#)
- Virage à droite interdit du Chemin Sainte-Foy vers avenue de Vimy, [en instance d'approbation](#)
- Vitesse, limitée à [30 km sur de Vimy](#), zone scolaire, à [30 km au Domaine Bellevue](#),

PROCÈS-VERBAL

Assemblée spéciale des membres du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 20 janvier 2015 à 19 h au Centre des loisirs Saint-Sacrement situé au 1360, boulevard de l'Entente, Québec.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Gabriel Clairet	Administrateur
M ^{me} Marie-France Jacques	Secrétaire
M. Pedro-Nel Marquez-Patio	Vice-président
M ^{me} Chantal Paradis	Administratrice
M. Normand Thibault	Trésorier

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCES :

M. Jean-Claude Bousquet	Administrateur
M. Martin Dumas	Administrateur
M ^{me} Danièle Grondines	Présidente

AUTRES PRÉSENCES :

M. Sébastien Gagnon	Secrétaire à la rédaction
M ^{me} Marie Lagier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement de La Cité-Limoilou

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, douze (12) personnes assistent à l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

- 15-AS01-01 **Ouverture de l'assemblée**
15-AS01-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
15-AS01-03 **Élections pour deux (2) postes du conseil d'administration :**
- 1 poste réservé à une femme résidante du quartier (mandat jusqu'en avril 2016)
 - 1 poste réservé à un homme résidant du quartier (mandat jusqu'en avril 2016)
 - Présentation du déroulement des élections
 - Appel de candidatures
 - Présentation des candidats
 - Scrutin, dépouillement du scrutin, annonce des résultats
- 15-AS01-04 **Levée de l'assemblée**

PROCÈS-VERBAL

- 15-AS01-01 **Ouverture de l'assemblée**
Le vice-président, M. Pedro-Nel Marquez-Patio, ouvre l'assemblée à 19 h 05 et préside la séance en raison de l'absence de M^{me} Danièle Grondines. Il souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration et aux citoyens présents.
- 15-AS01-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

SUR PROPOSITION DE M^{ME} CHANTAL PARADIS, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15-AS01-03

Élections pour deux (2) postes du conseil d'administration :

- 1 poste réservé à une femme résidante du quartier (mandat jusqu'en avril 2016)
- 1 poste réservé à un homme résidant du quartier (mandat jusqu'en avril 2016)

➤ **Présentation du déroulement des élections**

M^{me} Marie Lagier présente le déroulement des élections. Elle rappelle la mission du conseil de quartier. Elle dit qu'il y a deux postes vacants pour des résidants (un pour un homme et un pour une femme) ainsi qu'un poste pour une personne cooptée.

Les membres sont élus pour deux ans; cependant, les postes à combler sont en cours de mandat, jusqu'en avril 2016. Pour le poste d'administrateur coopté, le mandat est d'un an.

M. Pedro-Nel Marquez-Patio agit en tant que président d'élection et est assisté de Mme Marie Lagier.

➤ **Appel de candidatures**

M^{me} Marie Lagier fait un appel à candidatures et invite les personnes présentes dans la salle qui résident dans le quartier à présenter leur candidature au sein du conseil d'administration. Des bulletins de candidature sont disponibles sur place. Les personnes intéressées doivent résider dans le quartier. Elles doivent remplir un bulletin de candidature et recevoir l'appui de dix citoyens résidants ou représentants d'établissement du quartier, ce qui pourrait être fait auprès des autres citoyens présents à l'assemblée s'ils sont résidants du quartier.

Deux candidatures sont déposées, celle de M. Guillaume Couture, résidant de la rue Hocquart et celle de M^{me} Stéphanie Hervouet, résidante de l'avenue Joffre. Les bulletins sont déclarés valides.

➤ **Présentation des candidats**

M^{me} Marie Lagier invite les deux candidats à se présenter.

M. Guillaume Couture dit être nouveau dans le quartier, travaillant dans un Cégep du quartier depuis quelques années. Il désire s'impliquer.

M^{me} Stéphanie Hervouet habite dans le quartier depuis quelques années et a deux enfants qui fréquentent des écoles du quartier. Elle travaille à la Ville de Québec et dit bien connaître les mandats du conseil de quartier Saint-Sacrement. Elle désire s'impliquer.

➤ **Scrutin, dépouillement du scrutin, annonce des résultats**

En l'absence d'autres candidats, M^{me} Stéphanie Hervouet et M. Guillaume Couture sont élus par acclamation.

15-AS01-04

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} CHANTAL PARADIS, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 19 h 22. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

Signé

M. Pedro-Nel Marquez-Patio
Vice-président

M^{me} Marie-France Jacques
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

Première assemblée régulière de l'année 2015 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le 20 janvier 2015 à 19 h 15, au Centre des loisirs Saint-Sacrement situé au 1360, boulevard de l'Entente, Québec.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Gabriel Clairet	Administrateur
M. Guillaume Couture	Administrateur
M ^{me} Stéphanie Hervouet	Administratrice
M ^{me} Marie-France Jacques	Secrétaire
M. Pedro-Nel Marquez-Patio	Vice-président
M ^{me} Chantal Paradis	Administratrice
M. Normand Thibault	Trésorier

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm- Saint-Sacrement
-------------------	---

ABSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Jean-Claude Bousquet	Administrateur
M. Martin Dumas	Administrateur
M ^{me} Danièle Grondines	Présidente

AUTRES PRÉSENCES :

M. Sébastien Gagnon	Secrétaire à la rédaction
M ^{me} Marie Lagier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement de La Cité-Limoilou
M. Olivier Meyer	Administrateur du conseil de quartier de Saint-Sauveur

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, quatorze (14) personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

15-01-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 15
15-01-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 17
15-01-03	Plan de mobilité durable du quartier Saint-Sauveur	19 h 20
	➤ Présentation par M. Olivier Meyer, membre du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur	
	➤ Période d'échange	
15-01-04	Période du conseiller municipal	19 h 55
15-01-05	Période du public	20 h 10
15-01-06	Procès-verbal du 10 décembre 2014	20 h 25
	➤ Adoption et suivis	
15-01-07	Suivi des dossiers et projets en cours	20 h 30
	➤ Patrimoine	
	➤ Dénomination du pavillon du CLSS	

15-01-08	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plan d'action Fonctionnement du conseil de quartier	20 h 50
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Modifications au calendrier des assemblées 2015 ➤ Date et lieu de l'assemblée générale annuelle ➤ Nomination d'un ou une président(e) d'élection pour l'assemblée annuelle ➤ Subvention de fonctionnement 2015 ➤ Tarif à payer à la personne engagée pour faire la rédaction d'un procès-verbal ➤ Autorisation pour la transmission de la déclaration de mise à jour courante ou annuelle au registraire des entreprises du Québec 	
15-01-09	Lettres et documents à adopter	21 h 05
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lettre d'invitation au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste 	
15-01-10	Trésorerie	21 h 10
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Paiement du secrétaire de rédaction (PV du 10 décembre) ➤ Remboursement des factures pour l'achat des cadres des photos du concours Ma ville Mes arbres ➤ Autres dépenses et paiements à autoriser ➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire 	
15-01-11	Information et correspondance	21 h 20
	Information	
	Correspondance reçue	
	Correspondance transmise	
15-01-12	Divers	21 h 25
15-01-13	Levée de l'assemblée	21 h 30

PROCÈS-VERBAL

- 15-01-01 Ouverture de l'assemblée**
M. Pedro-Nel Marquez-Patio ouvre l'assemblée à 19 h 22 et remplace Mme Danièle Grondines en tant que président d'assemblée.
- 15-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Il est demandé de déplacer le sujet « Période du public » avant le sujet « Période du conseiller municipal » et d'ajouter les nouvelles correspondances au procès-verbal.
SUR PROPOSITION DE M^{ME} CHANTAL PARADIS, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 15-01-03 Plan de mobilité durable du quartier Saint-Sauveur**
Présentation par M. Olivier Meyer, membre du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur
Les documents liés à la présentation sont disponibles sur le site du Comité des Citoyens et Citoyennes du Quartier de Saint-Sauveur. (<http://www.cccqss.org/>)
M. Olivier Meyer parle du travail effectué depuis 3 ans (dans le plan de mobilité durable du quartier Saint-Sauveur) qui est une initiative citoyenne.
C'est une démarche consultative visant à proposer des solutions constructives et adaptées aux réalités et aux besoins des résidents du quartier Saint-Sauveur en matière de déplacement, de circulation, d'aménagement et de transport.
La mobilité durable, appliquée à un contexte urbain et aux déplacements des personnes se définit comme la capacité, pour les personnes de toutes conditions, de se déplacer :
- De façon sécuritaire, efficace et confortable.
 - Par un grand choix de moyens intégrés dans des réseaux fluides qui accordent la priorité aux modes de déplacement les plus respectueux de l'environnement.
- Les enjeux ne sont pas les mêmes que celui du Plan de mobilité durable de la Ville de Québec. Les enjeux du plan de mobilité durable du quartier Saint-Sauveur sont plutôt :
- Sécurité : diminution des accidents et de l'insécurité urbaine;

- Santé : diminution des maladies cardiovasculaires et des maladies pulmonaires, lutte à l'obésité, etc.
- Économie : augmentation de l'achalandage commercial, diminution des coûts de santé et des coûts d'entretien reliés au transit;
- Environnement : diminution de la pollution atmosphérique, verdissement, îlots de chaleur, convivialité;
- Social : amélioration de la qualité de vie, lieu de socialisation, équité et mixité sociale.

Objectifs généraux :

Définir, en concertation, un plan de mobilité durable (PMD) de quartier en pensant « local ». Il est voulu d'inclure la population dans la réflexion et la mise en œuvre : les citoyens ont l'expérience du territoire, la connaissance des obstacles. Ensuite, déposer le PMD de quartier à la Ville et tenter d'obtenir les budgets pour sa réalisation. Finalement, créer un comité de suivi.

Impacts souhaités :

- Sentiment d'appartenance très fort vis-à-vis du projet
- Appropriation des enjeux
- Meilleure qualité de vie dans le quartier
- Faire de ce PMD de quartier un modèle novateur.

Étapes de réalisations :

1. Préparation et promotion du projet. Recherche de financement.
2. Comprendre le quartier et les limites aux déplacements actifs et collectifs. Cela a permis de faire un portrait de quartier, un diagnostic citoyen du quartier.
3. Explorer les solutions d'aménagement pour le quartier. Le but était de développer une vision de quartier et d'établir des priorités d'interventions et des solutions d'aménagement.
4. Bâtir ensemble l'avenir du quartier : période de consultations. Suivi de bonifications des scénarios et rédaction du PMD.

Le plan de mobilité est fait par des bénévoles et par des experts.

Il y a cinq axes d'intervention :

- Trottoirs
- Intersections
- Le manque d'infrastructures cyclables
- Transport collectif
- Circulation

➤ Période d'échange

M. Gabriel Clairet demande à M. Olivier Meyer où en est le projet et quelles sont les prochaines étapes vis-à-vis de la Ville de Québec.

M. Olivier Meyer souligne que les documents ne sont pas terminés. Le plan directeur de quartier fait en 2005 a amené une certaine expertise puisque la discussion avec la Ville se fait depuis 2005. Au départ, la Ville regardait comment le comité du projet fonctionnait. Depuis quelques mois, le projet débloque beaucoup. Le comité apporte une expertise fine sur les informations du quartier au sujet de la mobilité des résidents et leurs préférences (des informations dont l'administration municipale ne dispose pas).

Le comité citoyen a rencontré le directeur du plan de mobilité durable de la Ville dernièrement. Il a aussi rencontré le directeur général adjoint au développement durable. M. Olivier Meyer dit souhaiter une personne ressource au sein de la Ville et un meilleur financement pour mener à bien ses objectifs.

M. Gabriel Clairet demande quelle est la part du budget qui a été prise en charge par des experts et quelle est la part de la participation citoyenne.

M. Olivier Meyer répond en soulignant qu'il y a beaucoup de bénévoles. Le coordonnateur a été embauché via des subventions. Le projet a coûté 80 000 \$ (surtout financé à partir des subventions). Il dit que le pouvoir d'initiative du conseil de quartier de Saint-Sauveur a fourni 5 000 \$ et une portion

a été financée par la Ville. L'expertise nécessaire a été acquise par les citoyens du quartier via des formations et des logiciels libres. Certains experts ont fait plusieurs heures de bénévolat.

M. Gabriel Clairet demande s'il serait possible d'arriver au même but plus facilement.

M. Olivier Meyer dit que la démarche aurait pu être plus rapide. La politique des petits pas a été utilisée par le comité des citoyens, dans un but d'avoir une expertise citoyenne.

Mme Marie-Catherine Talbot demande s'il y aurait des conseils à donner pour ce qui est de solliciter l'implication des organismes et des entreprises.

M. Olivier Meyer dit que le comité citoyen a été voir la SDC (société de développement commercial). Le comité citoyen y a été sous un angle d'écoute, afin de connaître les problèmes qui apparaissent à leurs yeux. Il peut être difficile d'avoir un appui monétaire, mais ce type d'organisme peut donner un appui lors des moments clés de manière régulière durant le processus. Il faut constamment les inviter dans les séances publiques et les cafés-rencontres.

Mme Chantal Paradis demande si les membres du conseil du quartier ont aidé au plan et si le roulement d'élu peut nuire.

M. Olivier Meyer dit qu'il y a un noyau de six personnes, dont trois proviennent du comité de citoyen et trois proviennent du conseil de quartier. Le quorum est de quatre personnes et M. Olivier Meyer est le seul membre du conseil de quartier qui est là depuis le début. Cependant, les membres du comité citoyen sont relativement stables dans leurs implications. Le coordonnateur rémunéré est toujours présent dans ce type de rencontre.

M. Gabriel Clairet demande s'il y a eu un observateur qui a surveillé le travail des bénévoles.

M. Olivier Meyer répond qu'il n'y en a pas eu.

15-01-04 Période du public

Mme Francine Brosseau est présente pour la troisième fois au conseil de quartier de Saint-Sacrement. Elle s'oppose au changement de la réglementation de stationnement dans la rue De Callières.

Elle a fait signer une pétition afin de changer la décision qui oblige d'avoir une vignette de stationnement sur cette rue. Elle l'a envoyé au conseil d'arrondissement et elle désire savoir ce qui se passe à ce sujet et questionne M. Yvon Bussièrès.

M. Yvon Bussièrès dit que cela a bien été reçu et qu'un accusé de réception sera envoyé prochainement. Il ajoute qu'il a donné son point de vue. Un nouveau sommaire décisionnel sera fait sur cette question et il dit qu'il y a suffisamment de noms sur la pétition pour mener à un changement. Une révision aura lieu.

Il ajoute qu'une section entre la rue Holland et l'avenue Marguerite-Bourgeoys pourrait être amenée à changer (revenir à l'état « normal », sans vignette).

M. Frédéric Joly, membre de l'OPP (Organisation de Participation des Parents de l'école Saint-Sacrement), dit que l'organisation fait chaque année une campagne de sécurité routière pour les parents qui amènent leurs enfants à l'école. Un plan de déplacement a été fait et M. Joly souhaiterait montrer le plan au conseil de quartier lors d'une prochaine assemblée.

RÉSOLUTION 15-CA-01

Concernant l'invitation de l'organisation de participation des parents de l'école Saint-Sacrement à présenter au conseil de quartier

SUR PROPOSITION DE M^{ME} CHANTAL PARADIS, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GABRIEL CLAIRET, IL EST RÉSOLU d'inviter l'organisation de participation des parents de l'école Saint-Sacrement à venir présenter le plan de déplacement lors d'une prochaine assemblée. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15-01-05 Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès offre des vœux de santé démocratique et de démocratie participative, de santé sociale et environnementale.

Il souligne que la ligue des citoyens n'existe plus et que le conseil de quartier devrait inviter les gens de la rue Barrin qui s'étaient mobilisés dernièrement.

Il dit qu'il n'y a pas de dossier majeur pour le quartier lors du conseil de ville et qu'il n'y a pas eu de conseil d'arrondissement.

Le RTC fonctionne dorénavant à partir d'en bas de la pente Saint-Sacrement pour le stationnement des autobus express 300.

Il souligne avoir été bouleversé par le décès de son collègue, M. Michel Guimond.

15-01-06 Procès-verbal du 10 décembre 2014

➤ **Adoption et suivis**

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} CHANTAL PARADIS IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 10 décembre 2014 tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15-01-07 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ **Patrimoine**

La brochure « Histoire de raconter » a coûté 11 114 \$. Ils avaient un budget de 11 095 \$, soit 9 000 \$ en subvention (venant d'un programme de la Ville) et la différence a été fournie par le conseil de quartier de Montcalm.

Mme Marie-France demande combien de temps prend une demande de subvention à la Ville.

Mme Marie Lagier dit ne pas savoir, mais que le montage financier peut être long.

En l'absence de M^{me} Danièle Grondines et puisque celle-ci était très intéressée par le sujet, les administrateurs souhaitent remettre à plus tard la discussion.

➤ **Dénomination du pavillon du Centre des loisirs Saint-Sacrement**

M. Pedro-Nel Marquez-Patio et Mme Marie-France Jacques étaient présents à une rencontre du conseil d'administration du Centre des loisirs Saint-Sacrement pour les informer que la démarche est entreprise au sein du conseil de quartier.

M. Yvon Bussièrès croit que rencontrer les Pères fondateurs pourrait être intéressant afin d'avoir une idée de dénomination. Des démarches seront prises de la part du comité pour les rencontrer dans les prochaines semaines.

➤ **Plan d'action**

Mme Danièle Grondines en est responsable. Le point est remis à la prochaine assemblée.

15-01-08 Fonctionnement du conseil de quartier

➤ **Modifications au calendrier des assemblées 2015**

RÉSOLUTION 15-CA-02

Concernant les changements de dates des assemblées de février et mars 2015

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES IL EST RÉSOLU que l'assemblée de février ait lieu le 23 février à 19 h 30 et que l'assemblée de mars ait lieu le 23 mars à 19 h 30. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Il est souhaitable d'avoir une plus grande salle puisque l'OPP inviterait des parents à venir regarder le plan de déplacement.

Mme Marie Lagier va vérifier les disponibilités pour les différentes dates. Si la grande salle n'est pas disponible les 23 février ou 23 mars, il serait possible de présenter le plan de déplacement le 22 avril lors de l'assemblée annuelle, car la grande salle est déjà réservée à cette date.

➤ **Date et lieu de l'assemblée générale annuelle**

RÉSOLUTION 15-CA-03

Concernant la date de l'assemblée générale annuelle

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES IL EST RÉSOLU que l'assemblée générale annuelle ait lieu le mercredi 22 avril 2015, à 19 h, à la salle communautaire du Centre des loisirs de Saint-Sacrement situé au 1360, boulevard de l'Entente. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Nomination d'un ou une président(e) d'élection pour l'assemblée annuelle**

RÉSOLUTION 15-CA-04

Concernant l'élection du président(e) d'élection de l'assemblée générale annuelle

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} CHANTAL PARADIS IL EST RÉSOLU de désigner Mme Marie Lagier présidente d'élection lors de l'assemblée générale annuelle. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Subvention de fonctionnement 2015**

Le point est reporté à la prochaine assemblée. Les documents ne sont pas prêts pour effectuer la demande de subvention de fonctionnement 2015.

- **Tarif à payer à la personne engagée pour faire la rédaction d'un procès-verbal**

RÉSOLUTION 15-CA-05

Concernant le tarif pour la rédaction d'un procès-verbal

SUR PROPOSITION DE M^{ME} CHANTAL PARADIS, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GABRIEL CLAIRET IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier recoure au service d'un(e) secrétaire de rédaction pour la rédaction des procès-verbaux en 2015 au tarif de 85 \$ par procès-verbal pour une rencontre de 1 h 30 à 2 h 45 (90 à 165 minutes) et de 105 \$ pour une rencontre de plus de 2 h 45 (plus de 165 minutes). Le paiement sera effectué sur présentation du procès-verbal et de la facture correspondante (mois suivant). ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- **Autorisation pour la transmission de la déclaration de mise à jour courante ou annuelle au registraire des entreprises du Québec**

RÉSOLUTION 15-CA-06

Concernant la transmission de la déclaration de mise à jour courante ou annuelle au registraire des entreprises du Québec

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET DÛMENT APPUYÉE PAR M. GUILLAUME COUTURE, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Saint-Sacrement autorise, pour l'année 2015 Mme Marie Lagier à remplir et transmettre au nom du président(e) du conseil d'administration par Internet la version électronique de la déclaration de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15-01-09 Lettres et documents à adopter

Lettre d'invitation au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

M. Gabriel Clairet avait dit à Mme Danièle Grondines qu'il le ferait, mais cela n'a pas encore été fait. Il dit qu'il va le faire prochainement. Après, il souligne que dans le procès-verbal de la dernière réunion, il est dit que ce serait Mme Danièle Grondines qui le ferait.

15-01-10 Trésorerie

- **Paiement du secrétaire de rédaction (PV du 10 décembre)**

RÉSOLUTION 15-CA-07

Concernant le paiement du secrétaire de rédaction pour le procès-verbal 10 décembre 2014

SUR PROPOSITION DE M. CHRISTOPHE NAVEL, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GABRIEL CLAIRET IL EST RÉSOLU de payer la facture de 80 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 10 décembre 2014 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M. Sébastien Gagnon. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- **Remboursement des factures pour l'achat des cadres des photos du concours Ma ville Mes arbres**

RÉSOLUTION 15-CA-08

Concernant le remboursement pour le concours Ma Ville, Mes Arbres

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} CHANTAL PARADIS IL EST RÉSOLU de rembourser M. Guillaume Simard pour des factures totalisant 148.55 \$. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- **Autres dépenses et paiements à autoriser**

Il n'y a pas d'autres dépenses et paiements à autoriser.

- **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

Depuis la réunion du mois de décembre, il y a eu deux sorties d'argent dans le compte. Deux chèques de 80 \$ pour les procès verbaux et une entrée de 3000 \$ ainsi que des frais bancaires de 4,85 \$.

Le solde du compte est de 7 082,60 \$ au 31 décembre 2014. 5 000 \$ demeurent engagés dans le projet d'œuvre d'art.

15-01-11 Information et correspondance

Information :

- **Suivi des requêtes citoyennes : Il n'y a aucune requête.**

- Règles d'éthique et de déontologie pour les administrateurs des conseils de quartier
Mme Marie Lagier dit avoir transmis le sommaire décisionnel adopté par le conseil de ville pour la déontologie et les règles d'éthiques pour les administrateurs de conseil de quartier.
- Dates limites pour les demandes de fonds à l'Arrondissement
Mme Marie Lagier a transmis un document aux administrateurs à ce sujet.

Correspondance reçue :

- 2014-12-12 Vivre en Ville - Assemblée générale annuelle
- 2014-12-15 A pieds, à vélo, ville active - plan de déplacement de l'école Saint-Sacrement
- 2014-12-16 Carte de vœux du Cégep Garneau
- 2014-12-16 Carte de vœux de la députée de Québec
- 2014-12-16 Carte de vœux du maire de Québec
- 2014-12-19 Pétition en faveur du retrait des vignettes de stationnement sur la rue De Callières
- 2015-01-05 Carte de vœux de la YWCA
- 2015-01-08 Info-YW Janvier
- 2015-01-12 Demande de l'organisme de participation des parents de l'école Saint-Sacrement
- 2015-01-12 Invitation lancement du rapport de recherche sur les maisons de chambres dans la ville de Québec
- 2015-01-16 Invitation conférence Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste
- Revue Urbanité – édition hiver 2015

Correspondance transmise :

- 2014-12-22 Extrait PV CQ St-Sacrement : appui propriétaires Bellevue
- 2015-01-19 CQ St-Sacrement Lettre circulation Bellevue

15-01-12 Divers

M. Gabriel Clairet dit vouloir aller à la rencontre du 29 janvier 2015 sur les maisons de chambres. Il ajoute qu'au sujet de l'entente signée avec Accès Savoir, le rapport a été reçu aujourd'hui et peut être consulté sur internet. Il croit qu'il pourrait y avoir des ajouts et qu'il devrait avoir une vérification des faits.

15-01-13 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, D'UMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 36. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(S) PEDRO MARQUEZ

(S) MARIE-FRANCE JACQUES

Pedro-Nel Marquez-Patio
Vice-président

Marie-France Jacques
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

Deuxième assemblée régulière de l'année 2015 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue 23 février 2015 à 19 h 30, au Centre des loisirs Saint-Sacrement situé au 1360, boulevard de l'Entente, Québec.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Gabriel Clairet	Administrateur
M. Guillaume Couture	Administrateur
M ^{me} Danièle Grondines	Présidente
M ^{me} Stéphanie Hervouet	Administratrice
M. Normand Thibault	Trésorier

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm- Saint-Sacrement
-------------------	---

ABSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Jean-Claude Bousquet	Administrateur
M ^{me} Marie-France Jacques	Secrétaire
M. Pedro-Nel Marquez-Patio	Vice-président
M ^{me} Chantal Paradis	Administratrice

AUTRES PRÉSENCES :

M. Sébastien Gagnon	Secrétaire d'assemblée
M ^{me} Marie Lagier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement de La Cité-Limoilou

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, trois (3) personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

15-02-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 30
15-02-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 32
15-02-03	Période du public	19 h 35
15-02-04	Période du conseiller municipal	19 h 50
15-02-05	Procès-verbal du 20 janvier 2015	20 h 05
	➤ Adoption et suivis	
15-02-06	Fonctionnement du conseil de quartier	20 h 15
	➤ Démission de M. Martin Dumas	
	➤ Nomination d'administrateurs cooptés	
	➤ Préparation du rapport annuel et des états financiers	
15-02-07	Suivi des dossiers et projets en cours	20 h 30
	➤ Suivi de la décision du Conseil d'arrondissement : maison de chambres du 1165 chemin Sainte-Foy	
	➤ Suivi de la résolution sur circulation et sécurité - Domaine de Bellevue	
	➤ Projet œuvre d'art	

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dénomination du pavillon du CLSS ➤ Plan d'action : tour de table des intérêts et disponibilités des membres ➤ Diffusion du rapport Accès-Savoirs sur les administrateurs des Conseils de quartier ➤ Opportunité d'un comité de travail sur un plan local de mobilité durable ➤ Patrimoine : Opportunité d'un comité de travail sur une brochure « histoire de raconter » 	
15-02-08	Délégation d'un représentant à la Table de concertation des conseils de quartier sur la révision du plan directeur du réseau cyclable	21 h 15
15-02-09	Lettres et documents à adopter	21 h 20
	➤ Lettre d'invitation au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste	
15-02-10	Trésorerie	21 h 25
	➤ Paiement du secrétaire de rédaction (PV du 20 janvier)	
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire	
15-02-11	Information et correspondance	21 h 35
	Information	
	Correspondance reçue	
	Correspondance transmise	
15-02-12	Divers	21 h 40
15-02-13	Levée de l'assemblée	21 h 45

PROCÈS-VERBAL

- 15-02-01 Ouverture de l'assemblée**
 Il n'y a pas quorum au début de la réunion,
 Mme Danièle Grondines, présidente, ouvre la réunion à 19 h 35. M. Normand Thibault se joint au conseil d'administration à 19 h 42; il y a quorum à son arrivée.
- 15-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
 Il est demandé d'ajouter le sujet « Colloque de l'Institut de développement urbain » au point « Divers ». *SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} STÉPHANIE HERVOUET, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*
- 15-02-03 Période du public**
 Mme Marie-Catherine Talbot de l'organisme de participation des parents de Saint-Sacrement est présente puisqu'il y a de nombreux sujets à l'ordre du jour qui traitent de la circulation et du développement durable. Elle croit que l'organisation dont elle fait partie serait intéressée à participer sur le comité de travail sur un plan local de mobilité durable du conseil de quartier de Saint-Sacrement. Elle souligne que bien que le regroupement soit informel, il comprend de nombreux parents qui travaillent sur divers sujets (financement de la fondation, circulation, etc.). M. Frédéric Joly et Mme Marie-Catherine Talbot aimeraient s'impliquer sur le comité de mobilité durable.
 Mme Marie-Catherine Talbot s'intéresse au rapport que la Ville fournira sur l'expérience piétonne sur l'avenue Baillairgé.
 Mme Marie-Catherine Talbot s'informe sur le développement de la réglementation de la vitesse sur l'avenue de Vimy. Celle-ci sera bientôt limitée à 30 km/h étant donné qu'elle se situe dans une zone scolaire. M. Gabriel Clairet indique qu'il est illogique que la limite soit supérieure à 30 km/h en juillet et en août, car même l'école est terminée, il y a des garderies dans le secteur. Il croit que certaines règles urbanistiques sont appliquées sans que la réalité du milieu soit connue et que cela nécessite une autre réglementation.
 M. Jean-Yves Roy, adjoint de M. Yvon Bussièrès, est présent en tant qu'observateur.
- 15-02-04 Période du conseiller municipal**
 M. Yvon Bussièrès discute de la décision au sujet de la maison de chambre. Le projet de modification a été refusé par le conseil d'arrondissement. Présentement, il y a entre 25 et 35 baux actifs. M. Bussièrès dit que le vote a été serré (3 votes contre 2). Dorénavant, la maison de chambre est limitée à 9

chambres et 12 logements. M. Bussières fait état du premier rapport détaillé sur les maisons de chambres.

M. Bussières fait état du changement à la réglementation concernant le stationnement sur la rue De Callières.

M. Yvon Bussières mentionne que la « popote roulante » est repartie et donnera de la nourriture aux personnes seules prochainement.

15-02-05 **Procès-verbal du 20 janvier 2015**

➤ **Adoption et suivis**

M. Gabriel Clairet souhaite une correction à la page 6. Il doit y être écrit « piste cyclable » au lieu de « piste cyclique ».

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, D'UNEMENT APPUYÉE PAR MME STÉPHANIE HERVOUET IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 20 janvier 2015 tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15-02-06 **Fonctionnement du conseil de quartier**

➤ **Démission de M. Martin Dumas**

Mme Danièle Grondines annonce la démission de Martin Dumas.

➤ **Nomination d'administrateurs cooptés** : Il n'y a aucune candidature.

➤ **Préparation du rapport annuel et des états financiers**

M. Gabriel Clairet souhaite que le conseil de quartier inscrive s'il y a eu un suivi ou non au point « aménagement du territoire ».

Il est à noter que le rapport annuel doit être adopté avant le 22 avril 2015 puisqu'il y a l'assemblée générale annuelle cette journée.

M. Gabriel Clairet souhaite qu'il y ait une date limite pour l'écriture des parties du rapport annuel des administrateurs. Il propose que les textes soient envoyés le 13 mars 2015.

15-02-07 **Suivi des dossiers et projets en cours**

➤ **Suivi de la décision du Conseil d'arrondissement : maison de chambres du 1165 chemin Sainte-Foy**

L'essentiel de l'information sur ce sujet figure au point « période du conseiller municipal ».

➤ **Suivi de la résolution sur circulation et sécurité - Domaine de Bellevue**

La circulation est dorénavant limitée à 30 km/h.

➤ **Projet œuvre d'art**

M. Normand Thibault mentionne qu'il a relancé M. Martin Dumas et que le conseil est donc en attente sur ce sujet. Il faudra que cette dépense soit comptée dans l'année 2015 et non dans l'année 2014 puisque l'année financière de 2014 est en train d'être clôturée.

➤ **Dénomination du pavillon du CLSS**

Mme Marie-France Jacques et M. Pedro-Nel Marquez-Patio ont rencontré le conseil d'administration du CLSS. Mme Danièle Grondines souhaite s'informer auprès de M. Martin Dumas sur l'avancement de ce sujet.

Il est suggéré de former un comité conjoint avec le CLSS pour soumettre des noms. Également, il est suggéré que Mme Danièle Grondines aide à la préparation d'un dépliant afin de demander aux citoyens leurs idées au sujet de la dénomination.

➤ **Plan d'action : tour de table des intérêts et disponibilités des membres**

Mme Danièle Grondines souhaite connaître les intérêts des nouveaux membres.

Mme Stéphanie Hervouet est intéressée par la sécurité aux abords des écoles et la circulation.

M. Guillaume Couture dit ne pas avoir d'intérêt particulier.

M. Gabriel Clairet souhaite que le plan d'action soit présenté de manière plus concise. Mme Danièle Grondines va actualiser le plan d'action pour ensuite l'envoyer à M. Gabriel Clairet et aux autres administrateurs.

➤ **Diffusion du rapport Accès-Savoirs sur les administrateurs des Conseils de quartier**

Lors de la rencontre des présidents des conseils de quartier, M. Gabriel Clairet a démontré ses intentions de mettre à la disposition des autres conseils de quartier le rapport Accès-Savoir. Il remplaçait Mme Danièle Grondines.

RÉSOLUTION 15-CA-09

Concernant la transmission du rapport Accès-Savoirs

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, D'UMENT APPUYÉE PAR M. GUILLAUME COUTURE IL EST RÉSOLU d'autoriser la transmission du rapport Accès-Savoirs sur les administrateurs des conseils de quartier joint d'un texte de présentation écrit par M. Gabriel Clairet. Le rapport et le texte de présentation seront envoyés aux présidents des conseils de quartier de la Ville. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Opportunité d'un comité de travail sur un plan local de mobilité durable**

M. Gabriel Clairet croit qu'il faudrait décrire la composition du comité de travail lors de sa création. Il croit que le conseil de quartier pourrait faire un appel d'offres afin d'obtenir un plan de travail sur le plan de mobilité durable. Ce serait une dépense du conseil de quartier.

Mme Marie Lagier rappelle que le budget d'initiative annuel est de 5500 \$. Il est possible de faire une demande de subvention, mais il faut que le projet ait un lien avec le plan d'action du conseil de quartier. M. Yvon Bussièrès souligne qu'il y a très peu d'actions sur le plan de mobilité durable de la Ville qui ont été accomplies. Il croit que l'adoption d'un nouveau plan de mobilité durable par la Ville de Québec est une occasion pour les conseils de quartier d'incorporer des idées « micro ».

➤ **Patrimoine : Opportunité d'un comité de travail sur une brochure « histoire de raconter »**

Une lettre de proposition de projet sera rédigée par M. Gabriel Clairet et Mme Stéphanie Hervouet et pourrait être envoyée à la Ville. Un suivi est à faire lors de la prochaine assemblée.

15-02-08 **Délégation d'un représentant à la Table de concertation des conseils de quartier sur la révision du plan directeur du réseau cyclable**

RÉSOLUTION 15-CA-10

Concernant la délégation de M. Gabriel Clairet à la Table de concertation des conseils de quartier sur la révision du plan directeur du réseau cyclable

SUR PROPOSITION DE M. GUILLAUME COUTURE, D'UMENT APPUYÉE PAR M^{ME} STÉPHANIE HERVOUET IL EST RÉSOLU que M. Gabriel Clairet soit mandaté pour représenter le conseil de quartier de Saint-Sacrement au sein de la Table de concertation des conseils de quartier sur la révision du plan directeur du réseau cyclable. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15-02-09 **Lettres et documents à adopter**

Lettre d'invitation au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Les membres conviennent de ne pas donner suite à la demande.

15-02-10 **Trésorerie**

➤ **Paiement du secrétaire de rédaction (PV du 20 janvier)**

RÉSOLUTION 15-CA-11

Concernant le paiement du secrétaire de rédaction pour le procès-verbal 20 janvier 2015

SUR PROPOSITION DE M. GUILLAUME COUTURE, D'UMENT APPUYÉE PAR M^{ME} STÉPHANIE HERVOUET IL EST RÉSOLU de payer la facture de 85 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 20 janvier 2015 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M. Sébastien Gagnon. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Autres dépenses et paiements à autoriser**

M. Normand Thibault explique qu'un chèque avait été préparé pour monsieur Martin Dubois, mais n'avait jamais été envoyé. M. Martin Dubois avait également omis de réclamer le montant de sa facture.

RÉSOLUTION 15-CA-12

Concernant le paiement de la facture de M. Martin Dubois pour sa présentation lors de l'assemblée générale 2014

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, D'UMENT APPUYÉE PAR M^{ME} STÉPHANIE HERVOUET IL EST RÉSOLU de payer la facture de M. Martin Dubois au montant de 150 \$ pour sa présentation lors de l'assemblée générale 2014. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

L'état financier de la période se terminant le 31 décembre 2014 sera fait prochainement.

Tel que suggéré par Mme Marie Lagier, une comptabilité par projet sera faite pour connaître les montants non dépensés des projets terminés. Il sera plus facile de connaître les fonds résiduels; ces montants doivent être connus pour faire la demande de subvention de fonctionnement de 2015.

Le compte bancaire totalisait 7082,60 \$ au début du mois de janvier et totalisait 6997,65 \$ au 30 janvier 2015. Les seules sorties d'argent sont les frais courants bancaires et le procès-verbal de décembre.

15-02-11 Information et correspondance

Information : Il n'y a aucune information.

Correspondance reçue :

- 2015-01-21 Démission de Martin Dumas
- 2015-01-27 Invitation du CQ Maizerets - table de concertation sur le PDRC
- 2015-01-29 Arrondissement La Cité-Limoilou - Nouveau formulaire événement
- 2015-02-02 Rapport de recherche sur les maisons de chambres
- 2015-02-03 Info-YW Février
- 2015-02-06 Message de Denis Jean - Dossier popote urgence
- 2015-02-11 Conseil d'arrondissement - Sommaires de décision
- 2015-02-18 Information colloque IDU Québec 2050
- 2015-02-19 Sommaire décisionnels adoptés par le conseil municipal

Correspondance transmise :

- 2015-01-21 Registraire des entreprises - Déclaration de mise à jour courante

15-02-12 Divers

Les membres conviennent de ne pas participer au colloque de l'Institut du développement urbain, étant donné le peu de disponibilité des membres et le tarif élevé d'inscription.

M. Normand Thibault annonce qu'il ne se représentera pas et qu'il s'agit de sa dernière réunion.

RÉSOLUTION 15-CA-13

Motion de félicitation envers M. Normand Thibault

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} DANIÈLE GRONDINES IL EST RÉSOLU de féliciter et de remercier M. Normand Thibault pour son implication au sein du conseil de quartier de Saint-Sacrement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15-02-13 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, DUMENT APPUYÉE PAR M. NORMAND THIBAUT, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 42. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Signé

Signé

M^{me} Danièle Grondines
Présidente

M^{me} Marie-France Jacques
Secrétaire



PROCÈS-VERBAL

Troisième assemblée régulière de l'année 2015 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue 23 mars 2015 à 19 h 30, au Centre des loisirs Saint-Sacrement situé au 1360, boulevard de l'Entente, Québec.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Jean-Claude Bousquet	Administrateur
M. Gabriel Clairet	Administrateur
M ^{me} Danièle Grondines	Présidente
M ^{me} Stéphanie Hervouet	Administratrice
M ^{me} Marie-France Jacques	Secrétaire
M. Pedro-Nel Marquez-Patio	Vice-président

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm- Saint-Sacrement
-------------------	---

AUTRES PRÉSENCES :

M. Sébastien Gagnon	Secrétaire d'assemblée
M ^{me} Marie Lagier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement de La Cité-Limoilou

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, trois (3) personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

15-03-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 30
15-03-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 32
15-03-03	Période du public	19 h 35
15-03-04	Période du conseiller municipal	19 h 50
15-03-05	Procès-verbal du 23 février 2015	20 h 05
	➤ Adoption et suivis	
15-03-06	Fonctionnement du conseil de quartier	20 h 15
	➤ Démissions de Mme Chantal Paradis, de M. Guillaume Couture et de M. Normand Thibault	
	➤ Nomination d'administrateurs cooptés	
	➤ Adoption du rapport annuel et des états financiers	
	➤ Subvention de fonctionnement	
15-03-07	Suivi des dossiers et projets en cours	20 h 35
	➤ Projet œuvre d'art	
	➤ Dénomination du pavillon du CLSS	
	➤ Plan d'action	
	➤ Opportunité d'un comité de travail sur un plan local de mobilité durable	
	➤ Patrimoine : comité de travail sur une brochure « histoire de raconter »	
	➤ Table de concertation des conseils de quartier sur la révision du plan directeur du réseau cyclable : 2 propositions à adopter	

15-03-08	Trésorerie	21 h 15
	➤ Paiement du secrétaire de rédaction (PV du 23 février)	
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire	
15-03-09	Information et correspondance	21 h 20
	Information	
	Correspondance reçue	
	Correspondance transmise	
15-03-10	Divers	21 h 25
15-03-11	Levée de l'assemblée	21 h 30

PROCÈS-VERBAL

- 15-03-01 Ouverture de l'assemblée**
M^{me} Danièle Grondines, présidente, ouvre la réunion à 19 h 31.
- 15-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
M^{me} Danièle Grondines lit l'ordre du jour.
SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 15-03-03 Période du public**
M^{me} Marie-Catherine Talbot, M. Frédéric Joly et M. Philippe Després sont présents afin de discuter du plan de mobilité durable du quartier et d'un comité à ce sujet. Les discussions quant à ce sujet sont sous le point « opportunité d'un comité de travail sur un plan local de mobilité durable ».
- 15-03-04 Période du conseiller municipal**
M. Yvon Bussièrès dit que suite au changement de zonage, il est dorénavant possible de faire une salle de cinéma ou une salle de spectacle au sein de la zone commerciale du quartier Saint-Sacrement.
M. Yvon Bussièrès mentionne qu'il y a 4 rencontres qui vont avoir lieu concernant les modifications à la collecte des matières résiduelles. Les changements débiteront le 13 avril 2015. Les informations sont disponibles sur <http://www.ville.quebec.qc.ca/rrr>.
M. Yvon Bussièrès croit qu'il y a un manque de compréhension entre l'administration de la Ville et les écoles; il y a quatre écoles dans le quartier qui ont des problèmes de circulation et il croit qu'il faudrait plonger dans le dossier pour que la signalisation soit plus logique.
Il ajoute souhaiter être à l'affut suite au dépôt du budget gouvernemental provincial au sujet du développement social et des possibles coupes concernant le logement social.
- 15-03-05 Procès-verbal du 20 janvier 2015**
➤ **Adoption et suivis**
SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{ME} STÉPHANIE HERVOUET IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 23 février 2015 tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 15-03-06 Fonctionnement du conseil de quartier**
➤ **Démissions de Mme Chantal Paradis, de M. Guillaume Couture et de M. Normand Thibault**
M^{me} Danièle Grondines annonce les démissions de Mme Chantale Paradis, M. Guillaume Couture, et de M. Normand Thibault.
➤ **Nomination d'administrateurs cooptés**
Il n'y a pas de candidature pour les postes cooptés.
Concernant les postes électifs, Mme Marie Lagier mentionne qu'il y a de nombreux postes en élection; les personnes intéressées peuvent remplir un formulaire de candidature et le déposer lors de l'assemblée du 22 avril. M. Jean-Claude Bousquet mentionne qu'il ne se représentera pas.
➤ **Adoption du rapport annuel et des états financiers**

M. Gabriel Clairet souhaite qu'au point 1.2, sous « Fonctionnement », le premier paragraphe soit déplacé à la fin de 1.2.

RÉSOLUTION 15-CA-14

Adoption du rapport annuel de 2014

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, D'UNEMENT APPUYÉE PAR MME DANIELLE GRONDINES IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport annuel du conseil de quartier de Saint-Sacrement pour l'année 2014, sous réserve des modifications proposées. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Une erreur était présente lors du bilan du 31 décembre 2013; les membres du conseil d'administration du conseil de quartier doivent adopter ses modifications avant d'adopter le bilan du 31 décembre 2014. Les documents à ce sujet sont présentés en annexe du rapport annuel.

RÉSOLUTION 15-CA-15

Correction aux états financiers de 2013 et adoption des états financiers de 2014

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. PEDRO-NEL MARQUEZ-PATIO IL EST RÉSOLU d'adopter les corrections aux états financiers de 2013 et d'adopter les états financiers de 2014 tels que présentés. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Subvention de fonctionnement**

Mme Marie Lagier mentionne que le conseil de quartier ne peut demander une subvention de fonctionnement pour 2015 puisque l'actif net non affecté est de 1717 \$. Ce montant devra être utilisé pour les frais de fonctionnement de 2015.

15-03-07 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ **Projet d'œuvre d'art**

Les membres souhaitent savoir quand aura lieu la fête d'inauguration de l'œuvre d'art. M. Pedro Marquez s'informerait auprès de M. Martin Dumas.

Mme Marie Lagier souligne qu'il faudrait s'informer des éléments auxquels le conseil de quartier de Saint-Sacrement contribue; car le conseil de quartier n'a pas encore reçu de facture à ce sujet.

➤ **Dénomination du pavillon du centre communautaire**

Les possibilités retenues par le conseil de quartier sont :

- Auguste Pelletier
- Adrien Boisclair
- Rodolphe Forget
- Centre communautaire Saint-Sacrement
- Autre(s) option(s)

Mme Marie-France Jacques dit avoir contacté le conseil d'administration du centre des loisirs afin de discuter des noms retenus.

RÉSOLUTION 15-CA-16

Concernant les noms à soumettre au comité de toponymie de la Ville pour le centre communautaire de Saint-Sacrement

SUR PROPOSITION DE M. PEDRO-NEL MARQUEZ-PATIO, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. JEAN-CLAUDE BOUSQUET, IL EST RÉSOLU de proposer les noms « Auguste Pelletier », « Adrien Boisclair », « Rodolphe Forget » et « Centre communautaire Saint-Sacrement » au comité de toponymie de la Ville afin de dénommer le centre communautaire de Saint-Sacrement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Plan d'action**

Mme Danièle Grondines dit avoir travaillé sur le rapport annuel et que cela lui a donné plusieurs idées pour le plan d'action.

Le point est reporté au mois de mai.

Opportunité d'un comité de travail sur un plan local de mobilité durable

Ce sujet a été discuté lors de la période du public.

Une soumission a été reçue quant au plan local de mobilité durable du quartier de Saint-Sacrement, de la part d'Accès transports viables et Mobili T.

Trois coûts différents sont listés, selon trois scénarios différents, soit 4 125 \$, 10 450 \$ et 14 575 \$.

Mme Marie-Catherine Talbot dit qu'une des entreprises figurant à la soumission a déjà fait un plan de circulation pour l'école Saint-Sacrement. Ils avaient regardé 500 m autour de l'école pour recenser les problèmes de circulation. Elle croit qu'il serait bien d'avoir un portrait global, mais il serait préférable de travailler sur des problématiques très précises.

Mme Danièle Grondines dit qu'il serait intéressant de savoir les lieux générateurs d'insécurité selon les citoyens puisqu'il y a eu de nombreux développements au sein du quartier lors des dernières années.

Mme Marie Lagier dit qu'il est possible d'obtenir un financement si l'argent sert à donner un avis sur un sujet auprès de la Ville. Cependant, le financement ne peut être justifié si cela dédouble un mandat de la Ville.

Mme Danièle Grondines croit que c'est un beau projet, il faut simplement ne pas dupliquer le plan de mobilité durable de la Ville.

M. Yvon Bussièrès dit qu'un premier exercice serait de partir des 66 recommandations du plan de mobilité durable de la Ville. Il faut structurer les objectifs du comité à partir de ce qui est déjà écrit. Il rappelle deux études (Cartographie conceptuelle de l'activité physique et de l'alimentation dans le quartier Saint-Sacrement, ainsi que Design urbain et le recours au transport actif des enfants du quartier Saint-Sacrement) qui sont disponibles sur le site internet du conseil de quartier de Saint-Sacrement. Ces deux études pourraient aider le futur comité citoyen de mobilité durable du conseil de quartier de Saint-Sacrement.

Mme Marie-Catherine Talbot souhaite avoir une rencontre rapidement avec les membres du conseil de quartier afin de créer le comité de travail. Elle voit que certains acteurs majeurs du milieu sont ouverts au dialogue et qu'il serait pertinent que le comité se forme bientôt afin que ses objectifs puissent être poursuivis rapidement.

Mme Danièle Grondines, Mme Marie-France Jacques et M. Gabriel Clairet souhaitent être membres du comité, ainsi que M. Frédéric Joly, Mme Marie-Catherine Talbot et M. Philippe Després.

M. Gabriel Clairet croit qu'il faudrait un remue-méninge afin de savoir quels devraient être les objectifs du comité; celui-ci devrait avoir un mandat exploratoire.

RÉSOLUTION 15-CA-17

Concernant la création du comité visant à établir un plan de mobilité durable du quartier Saint-Sacrement

SUR PROPOSITION DE M. JEAN-CLAUDE BOUSQUET, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GABRIEL CLAIRET IL EST RÉSOLU de former un comité du conseil de quartier Saint-Sacrement pour établir les balises d'un programme de travail d'un plan de mobilité durable du quartier dont les membres sont Mme Danièle Grondines, Mme Marie-France Jacques, M. Gabriel Clairet, M. Frédéric Joly, Mme Marie-Catherine Talbot et M. Philippe Després. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Mme Danièle Grondines mentionne que si d'autres personnes du quartier souhaitent se joindre au comité, il est possible de le faire.

➤ Patrimoine : comité de travail sur une brochure « histoire de raconter »

Il n'y a pas de lettre d'écrite à ce sujet; le point est reporté à l'assemblée du mois de mai.

M. Pedro Marquez souhaite travailler sur la brochure, il croit que via monmontcalm.com, il serait possible de trouver des historiens dans le quartier.

Mme Marie Lagier mentionne que si la Ville accepte de financer ce projet, elle proposera un comité de travail qui unira la Ville et le conseil de quartier; la Ville identifiera des historiens dans ce comité.

➤ Table de concertation des conseils de quartier sur la révision du plan directeur du réseau cyclable : 2 propositions à adopter

M. Gabriel Clairet fait état de deux propositions à la suite de la rencontre de la table de concertation vélo des conseils de quartiers tenue en mars :

Proposition 1

Concernant la création de la Table de concertation vélo des conseils de quartier de la ville de Québec

Le conseil de quartier de Saint-Sacrement appuie la création et participe à la « Table de concertation vélo des conseils de quartier de la ville de Québec ».

- 1 *La table de concertation vélo de la ville de Québec est un comité ad hoc de représentants désignés de conseils de quartier pour discuter de leurs besoins en matière de déplacements à vélo dans la ville de Québec.*
- 2 *La table de concertation est l'expression par les conseils de quartier de l'orientation qui avait été proposée dans le Plan Directeur du réseau cyclable de 2008, mais qui n'avait pas été mis en place par la ville.*
- 3 *Le but de ces discussions est de dégager des besoins dont la formulation fait consensus et ainsi envoyer un message plus clair et plus fort aux élus et à l'administration municipale entre autres dans le cadre de la révision du Plan Directeur du réseau cyclable.*
- 4 *La table de concertation n'est pas une nouvelle instance décisionnelle qui va voter sur des propositions présentées à la ville. Les seules propositions votées sont des propositions relatives à son fonctionnement interne, par exemple : l'adoption d'ordre du jour, de comptes rendus, d'invitations de représentants de la ville, de groupes ou d'experts, et la nomination du président et secrétaire d'assemblée.*
- 5 *Les propositions de fonctionnement sont votées sur la base d'un vote par conseil de quartier, mais les conseils de quartier peuvent désigner plus d'un représentant à la table de concertation. Le nombre de représentants présent à une rencontre par conseil de quartier est limité à trois pour ne pas alourdir et déséquilibrer les débats.*
- 6 *Les propositions de formulation de besoins et ou de solutions sont discutées à la table pour trouver une formulation qui fasse le plus grand consensus possible. Ces propositions sont ensuite soumises par les représentants à leurs conseils de quartier respectifs pour être appuyées ou non. Ainsi, pour une proposition donnée, la liste des conseils de quartier appuyant celle-ci sera soumise à la ville. Le fait qu'une proposition ne soit pas appuyée par un conseil de quartier ne signifie pas que celui-ci est contre la proposition, cela peut être seulement parce que cette proposition identifie des besoins ou solutions locales qui sont appropriés à certains quartiers et pas au sien.*
- 7 *Le représentant de la table de concertation est monsieur Martial Van Neste qui agit comme président. Son mandat pourra être révisé en tout temps par un vote majoritaire des représentants des conseils de quartier.*

Proposition 2 (modifiée)

Concernant la demande de consultation sur le Plan directeur du réseau cyclable

Le conseil de quartier de Saint-Sacrement demande à la ville de Québec d'être consulté sur la révision du Plan directeur du réseau cyclable avant la finalisation de celui-ci. Cette consultation pourrait être faite en collaboration avec la « Table de concertation vélo des conseils de quartier » qui a été constituée et qui est appuyée par le conseil de quartier.

Le conseil de quartier demande aux responsables du plan directeur du réseau cyclable de venir leur présenter dès que possible l'état d'avancement de la révision du plan dans le cadre d'une rencontre de la Table de concertation vélo.

Les membres souhaitent s'assurer que le conseil de quartier soit consulté directement et non uniquement via la Table de concertation vélo. La proposition originale a donc été amendée afin d'indiquer que « Cette consultation pourrait être faite en collaboration avec la Table de concertation vélo des conseils de quartier » au lieu de « Cette consultation devrait être faite via la Table de concertation vélo des conseils de quartier ».

RÉSOLUTION 15-CA-18

Concernant les propositions provenant de la Table de concertation vélo des conseils de quartiers

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. JEAN-CLAUDE BOUSQUET IL EST RÉSOLU d'adopter la proposition 1 telle que présentée et la proposition 2 telle que modifiée. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Gabriel Claret était présent lors de ladite rencontre. Les trajets de vélos de la Ville de Québec étaient discutés et il a obtenu des cartes du réseau cyclable du quartier Saint-Sacrement et les transmettra aux autres administrateurs.

15-03-08 Trésorerie

- **Paiement du secrétaire de rédaction (PV du 23 février)**

RÉSOLUTION 15-CA-19

Concernant le paiement du secrétaire de rédaction pour le procès-verbal 23 février 2015 SUR PROPOSITION DE M. PEDRO-NEL MARQUEZ-PATIO, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES IL EST RÉSOLU de payer la facture de 85 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 23 février 2015 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M. Sébastien Gagnon. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- **Autres dépenses et paiements à autoriser**

Il n'y a pas d'autres dépenses et d'autres paiements à autoriser.

- **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

Le solde bancaire à la fin du mois de février est de 6 759,15 \$.

15-03-09 Information et correspondance

Information : Il n'y a aucune information.

Correspondance reçue :

- 2015-02-26 Sommaire décisionnel adopté par le conseil d'arrondissement
- 2015-02-28 Démission de Chantal Paradis
- 2015-03-10 Sommaire décisionnel adopté par le conseil d'arrondissement
- 2015-03-10 Vivre en ville - Villes nourricières - publication en vente dès maintenant !
- 2015-03-11 ZIP QCH Rencontre d'information et d'échange sur la qualité de l'eau et la baignade dans le Saint-Laurent
- 2015-03-13 Réponse problématique circulation Domaine Bellevue
- 2015-03-15 Conseil de quartier SJB - Invitation Conférence le 26 mars
- 2015-03-15 Démission de Guillaume Couture
- 2015-03-16 Démission de Normand Thibault
- 2015-03-16 RAPPEL - Rencontre Fleuve et baignade
- 2015-03-18 Ville de Québec - Changements dans la collecte des matières résiduelles

Correspondance transmise :

Il n'y a aucune correspondance transmise.

15-03-10 Divers : Il n'y a rien à discuter.

15-03-11 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, DUMENT APPUYÉE PAR M. GABRIEL CLAIRET, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 31. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Signé)

(Signé)

M^{me} Danièle Grondines
Présidente

M^{me} Marie-France Jacques
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle 2015 du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mercredi 22 avril 2015 à 19 h au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente, Québec.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Jean-Claude Bousquet	Administrateur
M. Gabriel Clairet	Administrateur
M ^{me} Danièle Grondines	Présidente
M ^{me} Marie-France Jacques	Secrétaire
M ^{me} Stéphanie Hervouet	Administratrice

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

IL Y A QUORUM.

ABSENCES :

M. Pedro-Nel Marquez-Patio	Vice-président
----------------------------	----------------

AUTRES PRÉSENCES :

M. Sébastien Gagnon	Secrétaire d'assemblée
M. Frédéric Jolly	Membre de l'organisme de participation des parents de l'école internationale Saint-Sacrement
M ^{me} Isabelle Lafond	Scrutatrice, Arrondissement de La Cité-Limoilou
M ^{me} Marie Lagier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement de La Cité-Limoilou
M ^{me} Marie-Christine Pota	Scrutatrice, Arrondissement de La Cité-Limoilou
M ^{me} Marie-Christine Talbot	Membre de l'organisme de participation des parents de l'école internationale Saint-Sacrement

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, quinze (15) personnes assistent à l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

- | | |
|-----------|--|
| 15-AGA-01 | Ouverture de l'assemblée |
| 15-AGA-02 | Lecture et adoption de l'ordre du jour |
| 15-AGA-03 | Nom du centre communautaire du 1360, boulevard de l'Entente |
| 15-AGA-04 | Ouverture de la période électorale <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation du déroulement des élections ➤ Appel de candidatures |
| 15-AGA-05 | Présentation du plan de déplacement de l'École internationale de Saint-Sacrement : « améliorons la sécurité sur le chemin de l'école afin de favoriser les déplacements actifs » par Frédéric Jolly et Marie-Catherine Talbot, résidents du quartier et membres de l'Organisme de participation des parents de l'école internationale de Saint-Sacrement <ul style="list-style-type: none"> ➤ Période d'échanges |

- Annonce de la formation du comité de mobilité durable du conseil de quartier et d'une étude sur la mobilité durable dans le quartier
- 15-AGA-06 **Clôture de l'appel à candidatures**
- Présentation des candidates et candidats
- Début du scrutin¹
- 15-AGA-07 **Adoption des procès-verbaux de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2014 et de l'assemblée spéciale du 20 janvier 2015**
- Adoption
- Affaires découlant des procès-verbaux
- 15-AGA-08 **Rapport annuel et états financiers 2014**
- Présentation du rapport annuel et
- Présentation des états financiers
- Période de questions et de commentaires du public
- Ratification du rapport annuel et des états financiers
- Nomination des signataires (deux) des états financiers
- ❖ **Fermeture du scrutin, dépouillement et annonce des résultats**
- 15-AGA-09 **Période d'information du conseiller municipal**
- 15-AGA-10 **Période de questions et commentaires du public**
- 15-AGA-11 **Divers**
- 15-AGA-12 **Levée de l'assemblée**

PROCÈS-VERBAL

- 15-AGA-01 **Ouverture de l'assemblée**
Mme Danièle Grondines, présidente, ouvre l'assemblée à 19 h 07.
- 15-AGA-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Des résidents souhaitent ajouter ces points à l'ordre du jour : « stationnement payant dans Cartier », « CUCQ » et « Colloque de l'Institut du développement urbain ». Ces sujets seront traités à la période du public.
SUR PROPOSITION DE M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉVELINE GUEPPE, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
- 15-AGA-03 **Nom du centre communautaire du 1360, boulevard de l'Entente**
Mme Marie-France Jacques présente le contexte. Les noms « Adrien Boisclair », « Auguste Pelletier », « Rodolphe Forget » et « Centre Communautaire Saint-Sacrement » sont présentés. Il est possible de suggérer d'autres noms.
Le conseil de quartier souhaite connaître l'opinion de la population à ce sujet. Les citoyens sont invités à indiquer leur choix sur un papier disponible à l'entrée de la salle.
- 15-AGA-04 **Ouverture de la période électorale**
 - **Présentation du déroulement des élections**
M^{me} Marie Lagier se présente et décrit ce qu'est un conseil de quartier et les actions qu'il porte au sein de la communauté.
M^{me} Marie Lagier décrit brièvement la composition d'un conseil de quartier avec la présidence, le quorum et les administrateurs. Elle annonce qu'il y a présentement deux postes vacants pour les femmes résidentes du quartier (mandat de deux ans) et trois postes pour les hommes résidents du quartier (deux mandats de deux ans et un mandat de un an). Les gens qui désirent occuper un de ces postes doivent poser leur candidature lors de l'appel.
 - **Appel de candidatures**
M^{me} Marie Lagier demande s'il y a des candidatures pour les postes à combler.

¹ Le scrutin se déroule concurremment à l'assemblée et prend fin au point 15-AG-08. Toutefois, la présidente d'élection prendra les mesures nécessaires pour permettre aux personnes présentes au bureau de scrutin, avant l'expiration de la période de scrutin, d'exercer leur droit de vote. Le dépouillement du scrutin et l'annonce des résultats se font après la fermeture du scrutin, le tout concurremment à l'assemblée.

Mme Marie-France Jacques, résidante du chemin Sainte-Foy et M. Gabriel Clairet, résidant de l'avenue de Vimy, déposent leurs candidatures. S'il y a d'autres personnes intéressées, il est possible de remplir un bulletin de candidature sur place.

Présentation du plan de déplacement de l'École internationale de Saint-Sacrement : « améliorer la sécurité sur le chemin de l'école afin de favoriser les déplacements actifs » par Frédéric Jolly et Marie-Catherine Talbot, résidants du quartier et membres de l'Organisme de participation des parents de l'école internationale de Saint-Sacrement

M^{me} Marie-Catherine Talbot et M. Frédéric Jolly discutent de l'évolution des habitudes de déplacement. Il y a beaucoup moins de jeunes qui marchent jusqu'à l'école, beaucoup plus de jeunes qui y vont en automobile.

Les facteurs qui influencent les comportements en transport :

- Configuration urbaine;
- Aménagement des rues;
- Sentiment d'insécurité.

Il y a une dizaine d'accidents rapportés autour l'école Saint-Sacrement entre 2005-2013.

L'organisme de participation des parents de l'école Saint-Sacrement pose des gestes afin de sensibiliser les gens face à la sécurité routière. L'organisme fait une campagne annuelle de sécurité routière autour de l'école via la sensibilisation des enfants, la sensibilisation des parents et des recommandations pour améliorer la situation actuelle. Par exemple, une recommandation est d'éviter que les enfants aient à traverser la rue pour aller ou revenir de l'école.

M^{me} Marie-Catherine Talbot et M. Frédéric Jolly font la présentation du plan de déplacement (objectifs, sondage sur les habitudes de déplacement des élèves, recommandations).

Objectifs :

- Améliorer les conditions de pratique de la marche et du vélo autour des écoles, pour la santé, pour une meilleure qualité de vie, pour l'environnement ainsi que pour augmenter l'autonomie des enfants.

Recommandation :

- Promouvoir les modes de transport collectif et actif;
- Poursuivre les efforts de sensibilisation auprès des parents (respect des espaces réservés aux autobus scolaires et circulation sécuritaire pour les enfants sur la rue Frontenac);
- Ajout de support à vélos;
- Au près de la ville : réduire la vitesse à 30km/h sur les quatre rues autour de l'école;
- Ajout de panneaux zone scolaire aux alentours de l'école avec des heures de validité réalistes (soit jusqu'à 18 h et non jusqu'à 16 h);
- Élargissement des trottoirs sur le chemin Sainte-Foy;
- Ajout de signaux d'arrêt au croisement de Marguerite-Bourgeoys et Rue Frontenac
- Ajout de passages pour piéton au croisement de l'avenue Eymard et rue Frontenac;
- Souhaite une amélioration du marquage au sol de la piste cyclable sur l'avenue Eymard;
- Souhaite l'ajout de passages pour piétons sur avenue de Vimy et l'avenue Marois et l'ajout de trottoir au croisement de la rue Garnier;
- Souhaite une réduction de la limite de vitesse à 30 km/h aux abords du Parc sur le boulevard de l'Entente;
- Et d'autres recommandations.

➤ **Période d'échanges**

Un citoyen demande si la conscientisation se fait également auprès du personnel de l'école. Il considère questionnable que la moitié de la cour d'école serve à du stationnement pour les voitures du personnel de l'école.

Un citoyen habitant au coin de la rue Frontenac et de Marguerite-Bourgeoys remercie les auteurs de la présentation et croit qu'un accident pourrait engager la responsabilité civile de la Ville. La situation est extrêmement préoccupante pour la sécurité des enfants.

Il y aura un projet pilote de 4 jours : la rue Frontenac sens unique. Il sera intéressant de voir si cela peut être permanent.

➤ **Annonce de la formation du comité de mobilité durable du conseil de quartier et d'une étude sur la mobilité durable dans le quartier**

Mme Danièle Grondines annonce la formation du comité et invite les gens à se joindre. Le conseil de quartier souhaite réaliser un plan local de mobilité durable du quartier. Il s'agit d'un projet qui se déroulera sur deux ans.

15-AGA-06

Clôture de l'appel à candidatures

M. Kevin Bouchard, résidant de l'avenue Marguerite-Bourgeoys, dépose sa candidature.

➤ **Présentation des candidates et candidats**

M. Gabriel Claret dit qu'il a été élu en 2014 pour un mandat d'an. Il souhaite de présenter une deuxième fois. Il habite le quartier depuis 2012 et était impliqué à la Ville de Montréal avant d'arriver à Québec.

Mme Marie-France Jacques a été élue pour un premier mandat en 2013. Elle a une formation en aménagement du territoire. Elle est intéressée par les enjeux de quartier. Elle souhaite s'investir pour le projet de plan local de mobilité durable et partage des préoccupations sur les problèmes de circulation.

M. Kevin Bouchard est résidant depuis 2012 et est intéressé par les activités du conseil de quartier, à la suite des discussions de ce soir.

➤ **Début du scrutin**

Il n'y a pas de scrutin; les trois personnes sont élues par acclamation.

Mme Stéphanie Hervouet arrive à 20 h 20.

15-AGA-07

Adoption des procès-verbaux de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2014 et de l'assemblée spéciale du 20 janvier 2015

➤ **Adoptions**

SUR PROPOSITION DE M^{ME} DANIELÈ GRONDINES, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2014. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 20 janvier 2015. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Affaires découlant des procès-verbaux** : Il n'y a pas de suivi.

15-AGA-08

Rapport annuel et états financiers 2014

➤ **Présentation du rapport annuel**

M. Jean-Claude Bousquet arrive à 20 h 23.

Mme Danièle Grondines présente ce point et souligne que le rapport est disponible sur internet.

➤ **Présentation des états financiers**

M^{me} Danièle Grondines remercie M. Jean-Claude Bousquet et M. Normand Thibault pour leurs contributions au conseil de quartier. En l'absence du trésorier, Mme Grondines demande à Mme Marie Lagier de présenter les états financiers.

Mme Marie Lagier présente un résumé des états financiers. Au 31 décembre 2014, il y avait 7091 \$ d'encaisse.

Elle explique les modifications apportées aux états financiers de 2013.

Dans l'état des résultats, il y a une subvention de 1268 \$, une subvention pour des projets de 3200 \$, dont 3000 \$ qui constituait la phase 2 du projet d'œuvre d'art et 200 \$ pour la conférence de M. Martin Dubois.

Il y a eu un solde de projets reportés des années précédentes de 2463 \$. Les frais de fonctionnement de l'année sont chiffrés à un total de 1354 \$. Il y a 280 \$ en projets réalisés et 5000 \$ en projets reportés.

Il y a un actif net non affecté à la fin de l'exercice de 1717 \$.

➤ **Période de questions et de commentaires du public**

Il n'y a aucun commentaire ni question.

➤ **Ratification du rapport annuel et des états financiers**

RÉSOLUTION 15-AG-01

Concernant la ratification du rapport annuel de 2014

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, IL EST RÉSOLU de ratifier le rapport annuel 2014. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Nomination des signataires (deux) des états financiers**

C'est habituellement fait par le président et le trésorier ou le secrétaire.

RÉSOLUTION 15-AG-02

Concernant la nomination des signataires des états financiers

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. KEVIN BOUCHARD IL EST RÉSOLU de nommer M^{me} Danièle Grondines, présidente, et M^{me} Marie-France Jacques, secrétaire, comme signataires des états financiers de l'année 2014. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15-AGA-09

Période d'information du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès remercie les personnes ayant participé au sein du conseil de quartier de Saint-Sacrement et souhaite la bienvenue au nouvel élu.

M. Yvon Bussièrès discute d'un sommaire décisionnel traitant d'une dépense de la ville de 1,5 million de dollars afin de faire une étude sur la révision des dessertes du secteur centre-ville, dont le parcours 7. Il dit qu'il ne pourra se prononcer sur le changement de zonage concernant la zone de la rue Garnier étant donné qu'il est en conflit d'intérêts.

M. Yvon Bussièrès discute du dossier des matières résiduelles : le quartier peut conserver les bacs pour les collectes. Ce sont les mêmes heures de collecte à la même fréquence. Dans le doute, les citoyens devraient appeler l'arrondissement afin de s'informer.

15-AGA-10

Période de questions et commentaires du public

➤ **Stationnement payant de quartier**

M. Vincent Piette croit qu'il devrait y avoir des stationnements payants partout et croit au principe d'utilisateur-payeur. Selon lui, il ne devrait pas y avoir de stationnement gratuit dans le quartier, car cela encourage les étudiants et travailleurs à se déplacer en voiture.

De plus, il dit ne pas avoir reçu le dépliant publicisant l'assemblée générale annuelle. D'autres personnes font également mention qu'elles n'ont pas reçu le dépliant. Mme Marie Lagier note les adresses et fera le suivi avec le distributeur.

➤ **Demandes d'accès à l'information concernant la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ)**

M. Louis Bélanger dépose une correspondance entre lui et la Ville de Québec dans le cadre d'une demande d'accès à l'information. Une demande d'accès à l'information avait été envoyée à la CUCQ, un tribunal administratif décentralisé qui prend ses décisions sous huis clos.

M. Louis Bélanger se plaint d'une copie caviardée qu'il a reçue. Le caviardage concerne des demandes de la CUCQ envers un entrepreneur.

M. Yvon Bussièrès mentionne que la CUCQ est un tribunal administratif. Les décisions sont prises en huis clos et il n'y a pas accès à la délibération et aux procès verbaux.

Mme Marie Lagier mentionne que la CUCQ intervient sur l'implantation et les caractéristiques architecturales des bâtiments. Seuls les projets qui nécessitent une modification au règlement d'urbanisme sont soumis à la consultation publique. Si le projet de construction ou de rénovation est conforme au règlement, la Ville ne peut refuser le permis. Toutefois, la CUCQ a un mot à dire sur l'aspect architectural.

15-AGA-11

Divers : Il n'y a aucun sujet.

15-AGA-12

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION M. GABRIEL CLAIRET, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{me} MARIE-FRANCE JACQUES, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 16. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Signé)

(Signé)

M^{me} Danièle Grondines
Présidente

M^{me} Marie-France Jacques
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

Quatrième assemblée régulière de l'année 2015 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le 22 avril 2015 à 21 h 20, au Centre des loisirs Saint-Sacrement situé au 1360, boulevard de l'Entente, Québec.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Kevin Bouchard	Administrateur
M. Gabriel Clairet	Administrateur
M ^{me} Danièle Grondines	Administratrice
M ^{me} Stéphanie Hervouet	Administratrice
M ^{me} Marie-France Jacques	Administratrice

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm- Saint-Sacrement
-------------------	---

ABSENCES :

M. Pedro-Nel Marquez-Patio	Administrateur
----------------------------	----------------

AUTRES PRÉSENCES :

M. Sébastien Gagnon	Secrétaire d'assemblée
M ^{me} Marie Lagier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement de La Cité-Limoilou

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, quatre (4) personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

15-04-01	Ouverture de l'assemblée	21 h 30
15-04-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	21 h 32
15-04-03	Procès-verbal du 23 mars 2015	21 h 35
	➤ Adoption et suivis	
15-04-04	Propositions à adopter	21 h 40
	➤ Appui à l'organisme de participation des parents de l'école internationale de Saint-Sacrement pour le plan de déplacement de l'École internationale de Saint-Sacrement et transmission du document à la Ville de Québec	
	➤ Adoption du plan d'action 2015-2016	
	➤ Approbation du projet de plan de mobilité durable local du quartier, dépôt d'une demande de subvention à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou pour la phase 1 du projet et mandat à Accès transports viables et Mobil-T pour la réalisation de l'objectif 1 du projet, sous réserve du versement de la subvention par l'Arrondissement de La Cité-Limoilou	
	➤ Demande à la Ville d'autoriser un représentant du Service de la planification et de la coordination de l'aménagement du territoire, à participer à une rencontre du comité de travail du conseil de quartier pour discuter des orientations du projet de plan de mobilité durable local du quartier	

15-04-05	Fonctionnement du conseil de quartier	21 h 50
	➤ Nomination d'administrateurs cooptés	
15-04-06	Trésorerie	21 h 55
	➤ Paiement du secrétaire de rédaction (PV du 23 mars)	
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire	
15-04-07	Information et correspondance	21 h 57
	Information	
	Correspondance reçue	
	Correspondance transmise	
15-04-08	Levée de l'assemblée	22 h

PROCÈS-VERBAL

15-04 -01 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 21 h 20.

15-04 -02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est demandé d'ajouter le sujet « Période du conseiller municipal » et « Période du public » avant « Information et correspondance ». Il s'agit d'un oubli, car ces sujets doivent obligatoirement figurer à l'ordre du jour conformément au règlement de fonctionnement des conseils de quartier.

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15-04 -03 Procès-verbal du 23 mars 2015

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} STÉPHANIE HERVOUET IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 23 mars 2015 tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15-04 -04 Propositions à adopter

- **Appui à l'organisme de participation des parents de l'école internationale de Saint-Sacrement pour le plan de déplacement de l'École internationale de Saint-Sacrement et transmission du document à la Ville de Québec**

RÉSOLUTION 15-CA-20

Concernant la demande d'appui de l'Organisme de participation des parents de l'école internationale de Saint-Sacrement

CONSIDÉRANT QUE favoriser des modes de déplacement diversifiés et sécuritaires dans le quartier est un objectif du plan d'action 2015-2016 du conseil de quartier Saint-Sacrement;

SUR PROPOSITION DE M^{ME} STÉPHANIE HERVOUET, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-

FRANCE JACQUES IL EST RÉSOLU d'appuyer la requête déposée par l'Organisme de participation des parents de l'école internationale de Saint-Sacrement auprès de la Ville de Québec le 22 avril 2014 pour la mise en place :

- *des recommandations présentées à la section 5 du Plan de déplacement – Secteur La Cité – Ville de Québec réalisé dans le cadre du programme À pied, à vélo, ville active par les organismes Accès transports fiables et Vivre en ville.*
- *des mesures prioritaires ciblées par l'Organisme de participation des parents de l'école internationale de Saint-Sacrement visant à améliorer la sécurité aux abords immédiats de l'école et du parc Saint-Sacrement.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Adoption du plan d'action 2015-2016**

Il est à noter que le plan d'action pourra être mis à jour par la suite étant donné l'ajout de nouveaux membres au conseil de quartier. M. Gabriel Clairet dit qu'il n'y a pas réellement eu de séance de travail pour discuter des différents éléments du plan d'action, mais qu'il y a eu des échanges par courriel.

RÉSOLUTION 15-CA-21

Concernant l'adoption du plan d'action 2015-2016

SUR PROPOSITION DE M^{ME} STÉPHANIE HERVOUET, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES IL EST RÉSOLU d'adopter le plan d'action du conseil de quartier de Saint-Sacrement 2015-2016 tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- **Approbation du projet de plan de mobilité durable local du quartier, dépôt d'une demande de subvention à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou pour la phase 1 du projet et mandat à Accès transports viables et Mobili-T pour la réalisation de l'objectif 1 du projet, sous réserve du versement de la subvention par l'Arrondissement de La Cité-Limoilou**

RÉSOLUTION CA-15-22

Concernant le projet de plan local de mobilité durable du quartier Saint-Sacrement

ATTENDU QUE la Ville de Québec a adopté son Plan de mobilité durable en 2011 qui repose, entre autres, sur l'orientation suivante : « Assurer l'accessibilité aux lieux d'emploi, d'études, d'affaires et de loisirs par des modes de déplacement autres que l'automobile.

- Encourager la marche et le vélo à des fins utilitaires en améliorant les conditions de sécurité selon les saisons;
- Rendre le transport public plus attrayant, plus confortable et plus efficace;
- Réduire la dépendance à l'automobile. » (p. 29, Plan de mobilité durable, Ville de Québec, 2011);

ATTENDU QUE les citoyens du quartier Saint-Sacrement ont à cœur la qualité de vie de leur quartier; ATTENDU QUE le Conseil de quartier Saint-Sacrement a inscrit les enjeux de mobilité durable au cœur de son plan d'action;

ATTENDU QUE le Conseil de quartier Saint-Sacrement souhaite améliorer le potentiel des déplacements durables et sécuritaires dans le quartier;

ATTENDU QUE le Plan de mobilité durable de la Ville de Québec prévoit une participation active des citoyens aux processus qui mènent aux décisions qui les touchent de près;

ATTENDU QUE le Plan de mobilité durable invite les citoyens à « collaborer à la réalisation de projets collectifs, en matière d'aménagement et de mobilité » (recommandation 65, p 119, Plan de mobilité durable, Ville de Québec, 2011);

ATTENDU QUE le Conseil de quartier Saint-Sacrement souhaite intégrer les préoccupations et besoins de tous les usagers du quartier, dont les entreprises et institutions du quartier Saint-Sacrement, et que le Plan de mobilité durable recommande que « la Ville de Québec soutienne les entreprises et les institutions qui veulent développer des projets-pilotes ou prendre des initiatives particulièrement novatrices en matière de mobilité » (recommandation 64, p 119, Plan de mobilité durable, Ville de Québec, 2011);

ATTENDU QUE le Conseil de quartier Saint-Sacrement souhaite représenter au mieux les intérêts des citoyens et usagers du quartier lors des consultations publiques de la Ville de Québec auprès du conseil de quartier;

ATTENDU le document descriptif du projet (incluant le budget et l'échéancier) présenté par Mme Danièle Grondines;

ET ATTENDU QUE Accès transports viables et Mobili-T détiennent une expérience dans le domaine de la mobilité durable et de la gestion des déplacements;

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET DÛMENT APPUYÉE PAR MME MARIE-FRANCE JACQUES, IL EST RÉSOLU :

- de réserver le montant de 4 742 \$ du budget d'initiatives 2015, ainsi que 5 250 \$ du budget d'initiatives 2016, aux fins de la réalisation du projet de plan de mobilité durable local du quartier Saint-Sacrement;
- de demander à l'Arrondissement de la Cité-Limoilou de lui verser le montant de 632 \$, pour la réalisation de la phase 1 du projet, dans le cadre de l'exercice de son pouvoir d'initiative;
- de mandater Accès transports viables et Mobili T pour la réalisation de l'objectif 1 du projet, sous réserve du versement de la subvention par l'Arrondissement de La Cité-Limoilou.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- **Demande à la Ville d'autoriser un représentant du Service de la planification et de la coordination de l'aménagement du territoire, à participer à une rencontre du comité de travail**

du conseil de quartier pour discuter des orientations du projet de plan de mobilité durable local du quartier

RÉSOLUTION 15-CA-23

Concernant la demande de rencontre avec un professionnel du Service de la planification et de la coordination de l'aménagement du territoire ou tout autre professionnel concerné de la Ville de Québec

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{ME} STÉPHANIE HERVOUET, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec d'autoriser un professionnel du Service de la planification et de la coordination de l'aménagement du territoire ou tout autre professionnel concerné, à rencontrer les membres du comité de travail du conseil de quartier pour discuter des orientations du projet de plan local de mobilité durable du quartier Saint-Sacrement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15-04 -05 Fonctionnement du conseil de quartier

➤ **Nomination d'administrateurs cooptés** : Il n'y a aucune candidature.

15-04 -06 Trésorerie

➤ **Paiement du secrétaire de rédaction (PV du 23 mars)**

RÉSOLUTION 15-CA-24

Concernant le paiement du secrétaire de rédaction pour le procès-verbal 23 mars 2015

SUR PROPOSITION DE M^{ME} DANIELÉ GRONDINES, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES IL EST RÉSOLU de payer la facture de 85 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 23 mars 2015 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M. Sébastien Gagnon. Dépense à prélever du budget de fonctionnement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Autres dépenses et paiements à autoriser**

Au 31 mars, il y avait 6604,20 \$ en solde bancaire, dont 5000 \$ qui sont réservés pour l'œuvre d'art.

15-04 -07 Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès se questionne sur le moment de l'élection des officiers : habituellement, cela est fait lors du conseil d'administration qui suit l'assemblée générale annuelle. Mme Marie Lagier mentionne que le conseil d'administration a une période de 30 jours suivant l'assemblée annuelle pour élire ses officiers. Ce point sera à l'ordre du jour le 20 mai.

M. Yvon Bussièrès dit que le Ministère des Transports du Québec va émettre un nouveau code de sécurité routière qui inclura des éléments pour les alentours des écoles. Il devrait y avoir plus de souplesse pour les législations laissées aux villes.

M. Yvon Bussièrès dit que l'inventaire des arbres a été refusé; cette histoire fait suite à l'abatage d'arbres de la rue Barrin à Sillery.

M. Yvon Bussièrès dit qu'au sujet des stationnements de zones non règlementées, la cité verte est devenue une zone de stationnement de 90 minutes entre 7 h et 17 h.

15-04 -08 Période du public : Il n'y a aucune intervention.

15-04 -09 Information et correspondance

Information :

- Mandat de consultation publique : R.C.A.1V.Q. 238 (1515, rue Garnier) : La consultation publique aura lieu le 20 mai. Une réunion de travail préparatoire aura lieu le 4 mai.
- Formation pour les nouveaux administrateurs : Une date individuelle sera convenue avec M. Kevin Bouchard.
- Fête d'inauguration de l'œuvre d'art : La fête aura lieu le 27 avril.

Correspondance reçue :

- 2015-03-26 Cabinet de l'opposition - Avis de proposition 2220
- 2015-03-30 CQ Montcalm - appui - terres Sœurs de la Charité
- 2015-03-31 Yvon Bussièrès - Sommaire décisionnel du conseil d'arrondissement
- 2015-04-08 ZIP Québec - Suivi de la rencontre d'information et d'échanges sur la baignade dans le fleuve Saint-Laurent du 1er avril 2015
- 2015-04-10 Rapport annuel 2014 du Bureau de l'ombudsman de la Ville de Québec
- 2015-04-13 Invitation conférence ville nourricière
- 2015-04-13 Invitation conseil de quartier de Sillery

- 2015-04-15 Conférence - Étude de faisabilité tramway SRB
- 2015-04-21 Communiqué - Les sommaires décisionnels disponibles en ligne
- 2015-04-21 Invitation au lancement du guide d'autovisite du patrimoine religieux du quartier Saint-Jean-Baptiste
- 2015-04-22 Invitation à l'Événement Parité
- 2015-04-22 Sommaires décisionnels

Correspondance transmise :

- 2015-04-17 CQ St-Sacrement Lettre Table vélo et consultation PDRC

15-04 -10 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 54. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Signé)

(Signé)

M^{me} Danièle Grondines
Administratrice

M^{me} Marie-France Jacques
Administratrice

PROCÈS-VERBAL

Cinquième assemblée régulière de l'année 2015 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le 20 mai 2015 à 19 h, au Centre des loisirs Saint-Sacrement situé au 1360, boulevard de l'Entente, Québec.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Kevin Bouchard	Administrateur
M. Gabriel Clairet	Vice-président
M ^{me} Danièle Grondines	Présidente
M ^{me} Stéphanie Hervouet	Administratrice
M ^{me} Marie-France Jacques	Secrétaire

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCES :

M. Pedro-Nel Marquez-Patio	Trésorier
----------------------------	-----------

AUTRES PRÉSENCES :

M. Sébastien Gagnon	Secrétaire d'assemblée
M ^{me} Marie Lagier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement de La Cité-Limoilou
M ^{me} Lydia Toupin	Urbaniste, Arrondissement de La Cité-Limoilou

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, dix (10) personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

15-05-01	Ouverture de l'assemblée et nomination d'un président d'assemblée	19 h 00
15-05-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
15-05-03	Consultation publique sur un projet de modification à la réglementation d'urbanisme intitulé <i>Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 16011Hb, R.C.A.1V.Q. 238 (1515, rue Garnier)</i>	19 h 05
	➤ Présentation du projet par Mme Lydia Toupin, urbaniste	
	➤ Période de questions et commentaires du public	
	➤ Période de questions et commentaire du conseil de quartier	
	➤ Recommandation du conseil de quartier	
15-05-04	Fonctionnement du conseil de quartier	20 h 15
	➤ Nomination d'administrateurs cooptés	
	➤ Ajout d'une assemblée spéciale d'élection pour combler les postes vacants	
	➤ Élection des officiers (dirigeants)	
	➤ Nomination des signataires des effets bancaires	
15-05-05	Procès-verbal du 22 avril 2015	20 h 25
	➤ Adoption et suivis	
15-05-06	Lettres et propositions à adopter	20 h 30

15-05-07 Suivi des dossiers et projets en cours	20 h 35
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Œuvre d'art ➤ Nom du pavillon du centre communautaire ➤ Plan local de mobilité durable du quartier <ul style="list-style-type: none"> ○ personnes ressources ○ évènements de quartier ➤ Brochure « histoire de raconter » ➤ Table de concertation vélo des conseils de quartier ➤ Plan d'action 	
15-05-08 Période du conseiller municipal	20 h 55
15-05-09 Période du public	21 h 05
15-05-10 Trésorerie	21 h 15
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Paiement du secrétaire de rédaction (PV du 22 avril) ➤ Autres dépenses et paiements à autoriser ➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire 	
15-05-11 Information et correspondance	21 h 20
Information	
Correspondance reçue	
Correspondance transmise	
15-05-12 Divers	21 h 25
15-05-13 Levée de l'assemblée	21 h 30

PROCÈS-VERBAL

15-05-01 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h 08.

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} DANIELLE GRONDINES, IL EST RÉSOLU de nommer M^{me} Marie Lagier présidente d'assemblée.

M^{me} Marie Lagier agira comme présidente d'assemblée jusqu'à l'élection d'un ou d'une président(e) du conseil de quartier, au point 15-05-04.

15-05-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} DANIELLE GRONDINES, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15-05-03 Consultation publique sur un projet de modification à la réglementation d'urbanisme intitulé **Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 16011Hb, R.C.A.1V.Q. 238 (1515, rue Garnier)**

M^{me} Marie Lagier présente le cheminement d'une demande de modification à la réglementation d'urbanisme et le déroulement de la consultation publique.

M. Yvon Bussièrès déclare son intérêt concernant le projet soumis en consultation publique, car il est propriétaire de deux immeubles situés dans la zone concernée. Il se retire de la table du conseil de quartier pour aller s'asseoir dans la salle et s'abstient de participer à la discussion lors de la consultation publique.

➤ **Présentation du projet par M^{me} Lydia Toupin, urbaniste**

M^{me} Lydia Toupin présente le dossier. Le changement consiste à rendre possible l'usage de cinq logements par bâtiment isolé dans la zone 16011Hb. Ce faisant, cinq bâtiments, étant non conformes, deviendraient conformes. Il est à noter que « non conforme » ne veut pas nécessairement dire « illégal » puisque les bâtiments peuvent être protégés par droits acquis.

Trois options sont présentées :

- Option A : statu quo.
- Option B : accepter la demande, soit recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification.
- Option C : toute autre option.

➤ **Période de questions et commentaires du public**

Voir le [rapport de consultation](#) en annexe.

➤ **Période de questions et commentaire du conseil de quartier**

Voir le [rapport de consultation](#) en annexe.

➤ **Recommandation du conseil de quartier**

RÉSOLUTION 15-CA-25

Concernant la recommandation à transmettre suite à la consultation publique sur un projet de modification à la réglementation d'urbanisme intitulé Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 16011Hb, R.C.A.1V.Q. 238 (1515, rue Garnier)

ÉTANT DONNÉ la qualité des bâtiments existants dans la zone, toute mesure favorisant des subdivisions dans ces bâtiments pourrait compromettre cette qualité. Le stock de bons bâtiments bien entretenus dans la zone reste un garant du patrimoine bâti actuel et un obstacle à la détérioration de ceux-ci.

ATTENDU QUE la demande de modification concerne un bâtiment qui bénéficie de droits acquis pour 4 logements, il n'est pas souhaitable d'aller au-delà des droits acquis actuels.

ATTENDU QUE les autres normes du règlement de zonage ne sont pas suffisamment dissuasives pour freiner de nouvelles subdivisions dans les bâtiments existants dans la zone ;

ATTENDU QUE le nombre de bâtiments de trois logements et plus est relativement important dans la zone, il n'est pas souhaitable de permettre des transformations additionnelles dans ces bâtiments existants et cela nonobstant les balises des autres normes existantes dans le règlement de zonage actuel ;

On constate par ailleurs dans la zone sujette à modification une tendance à une occupation très importante des terrains extérieurs pour des fins de stationnement au détriment des espaces verts;

SUR PROPOSITION DE M^{ME} STÉPHANIE HERVOUET, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES IL EST RÉSOLU de transmettre la recommandation suivante au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou :

Le statu quo, soit refuser le projet de modification intitulé Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 16011Hb, R.C.A.1V.Q. 238 (1515, rue Garnier, quartier Saint-Sacrement/district Montcalm-Saint-Sacrement).

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ (trois personnes en faveur de l'option A et deux absentions).

Une fois, la consultation publique terminée, M. Yvon Bussièrès revient prendre part à la table de discussion du conseil d'administration.

15-05-04 Fonctionnement du conseil de quartier

➤ **Nomination d'administrateurs cooptés**

En l'absence de candidats, le sujet est reporté à une prochaine assemblée.

➤ **Ajout d'une assemblée spéciale d'élection pour combler les postes vacants**

Présentement, il n'y a que six administrateurs et le quorum est de cinq administrateurs. Il y a deux postes à pourvoir pour des membres élus et trois postes pour des membres cooptés.

Les membres conviennent que le mois de juin n'est pas une bonne période pour tenir une assemblée d'élection, car cela est juste avant l'été. Étant donné que le calendrier des assemblées de l'automne n'est pas encore adopté, ce point est reporté à une prochaine assemblée.

M^{me} Marie Lagier en profite pour annoncer que c'est M. Denis Bergeron qui sera la personne ressource pour le conseil de quartier de quartier de Saint-Sacrement à partir de l'automne prochain à la suite d'une réorganisation de tâches des conseillers en consultations publiques au sein de l'arrondissement de La Cité-Limoilou.

➤ **Élection des officiers (dirigeants)**

RÉSOLUTION 15-CA-26

Concernant la nomination d'un président d'élection

SUR PROPOSITION DE M^{ME} DANIÈLE GRONDINES, DÛMENT APPUYÉE PAR M. KEVIN BOUCHARD IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Saint-Sacrement nomme M. Gabriel Clairét président d'élection pour l'élection des dirigeants. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 15-CA-27

Concernant le poste de président du conseil de quartier

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} STÉPHANIE HERVOUET IL EST RÉSOLU de nommer M^{me} Danièle Grondines présidente du conseil de quartier Saint-Sacrement. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

En l'absence d'autre candidat, Mme Grondines est élue par acclamation.

RÉSOLUTION 15-CA-28

Concernant le poste de secrétaire du conseil de quartier

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} STÉPHANIE HERVOUET IL EST RÉSOLU de nommer M^{me} Marie-France Jacques secrétaire du conseil de quartier Saint-Sacrement. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

En l'absence d'autre candidat, Mme Jacques est élue par acclamation.

Suite à un appel téléphonique entre 20 h 40 et 20 h 46 afin de rejoindre Pedro-Nel Marquez-Patio, celui-ci accepte d'être trésorier.

RÉSOLUTION 15-CA-29

Concernant le poste de trésorier du conseil de quartier

SUR PROPOSITION DE M^{ME} DANIELÈ GRONDINES, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES IL EST RÉSOLU de nommer M. Pedro-Nel Marquez-Patio trésorier du conseil de quartier Saint-Sacrement. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

En l'absence d'autre candidat, M. Marquez-Patio est élu par acclamation.

RÉSOLUTION 15-CA-30

Concernant le changement de président d'élection pour le poste de vice-président

SUR PROPOSITION DE M. KEVIN BOUCHARD, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} DANIELÈ GRONDINES IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Saint-Sacrement nomme M^{me} Marie Lagier présidente d'élection pour le poste de vice-président. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 15-CA-31

Concernant le poste de vice-secrétaire du conseil de quartier

SUR PROPOSITION DE M. KEVIN BOUCHARD, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} DANIELÈ GRONDINES IL EST RÉSOLU de nommer M. Gabriel Clairet vice-président du conseil de quartier Saint-Sacrement. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

En l'absence d'autre candidat, M. Clairet est élu par acclamation.

Mme Marie Lagier cède l'animation de l'assemblée à Mme Danièle Grondines, à la suite de son élection à la présidence du conseil de quartier.

➤ **Nomination des signataires des effets bancaires**

RÉSOLUTION 15-CA-32

Concernant les signataires des effets bancaires du conseil de quartier

Considérant l'élection du conseil d'administration à l'assemblée annuelle du 22 avril 2015;
Considérant qu'à l'assemblée du conseil d'administration du 20 mai 2015, M^{me} Danièle Grondines a été élue présidente, M^{me} Marie-France Jacques a été élue secrétaire et M. Pedro-Nel Marquez-Patio a été élu trésorier du conseil d'administration du conseil de quartier;

Considérant que l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont le président, le secrétaire ou le trésorier;

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement nomme M^{me} Danièle Grondines, M^{me} Marie-France Jacques et M. Pedro-Nel Marquez-Patio, signataires des effets bancaires à compter du 20 mai 2015. Le nom de M. Normand Thibault devra être retiré de la liste des signataires. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

15-05-05 Procès-verbal du 22 avril 2015

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE JACQUES IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 22 avril 2015 tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15-05-06 Lettres et propositions à adopter

RÉSOLUTION 15-CA-33

Concernant la lettre pour appuyer l'Organisme de Participation des Parents de l'école internationale de Saint-Sacrement

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET D'UMENT APPUYÉE PAR M. KEVIN BOUCHARD IL EST RÉSOLU que M^{me} Danièle Grondines signe une lettre, au nom du conseil de quartier, visant à appuyer le plan de mobilité durable présenté par l'Organisme de Participation des Parents de l'école internationale de Saint-Sacrement et d'envoyer la lettre à la direction de l'Arrondissement. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

15-05-07 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ **Œuvre d'art**

M^{me} Marie-France Jacques et M. Pedro-Nel Marquez-Patio étaient à l'inauguration de l'œuvre d'art, le 27 avril 2015.

M^{me} Marie Lagier rappelle qu'il y a 5000\$ de réservé pour le projet et que les fonds n'ont toujours pas été versés par le conseil de quartier.

➤ **Nom du pavillon du centre communautaire**

RÉSOLUTION 15-CA-34

Concernant la dénomination du bâtiment, situé au 1360, boulevard de l'Entente

ATTENDU QUE le Conseil de quartier de Saint-Sacrement a adressé une demande en 2012 à la Ville de Québec afin de nommer le pavillon situé au 1360, boulevard de l'Entente, et que celle-ci s'est montrée favorable à entreprendre des démarches dans ce sens sur réception des propositions du Conseil de quartier;

ATTENDU QUE le Conseil de quartier a effectué des recherches historiques dans le but de cibler des acteurs ayant joué un rôle majeur dans le développement du quartier et des loisirs du quartier ;

ATTENDU QUE les quatre noms suivants ont été présélectionnés par le conseil de quartier :

- Centre communautaire Adrien Boisclair
- Centre communautaire Auguste Pelletier
- Centre communautaire Rodolphe Forget
- Centre communautaire Saint-Sacrement

ATTENDU QUE le Conseil de quartier a consulté le Centre des Loisirs Saint-Sacrement à cet effet, et que ce dernier a exprimé sa préférence pour le nom « Centre communautaire Saint-Sacrement » et a fait la proposition pour que les salles intérieures portent les noms de grands bâtisseurs;

ATTENDU QUE le Conseil de quartier a consulté les citoyens à l'occasion de son assemblée générale annuelle et que les 6 citoyens qui se sont exprimés ont choisi à l'unanimité le nom « Centre communautaire Saint-Sacrement »; parmi ceux-ci, trois citoyens ont indiqué en deuxième choix le nom « Centre communautaire Adrien Boisclair »;

SUR PROPOSITION DE M^{ME} DANIÈLE GRONDINES, D'UMENT APPUYÉE PAR M. GABRIEL CLAIRET, IL EST RÉSOLU de proposer les noms suivants classés par ordre de préférence au comité de toponymie de la Ville de Québec pour la dénomination du bâtiment situé au 1360, boulevard de l'Entente :

1. Centre communautaire Saint-Sacrement
2. Centre communautaire Adrien Boisclair
3. Centre communautaire Auguste Pelletier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

M^{me} Marie Lagier dit qu'il sera utile d'envoyer au comité de toponymie le descriptif de ces noms.

M. Yvon Bussièrès remercie M. Pedro-Nel Marquez-Patio et M^{me} Marie-France Jacques pour leur travail.

➤ **Plan local de mobilité durable du quartier**

Il y a présentement huit membres sur le comité de mobilité durable du quartier.

M. Yvon Bussièrès dit que le premier montant qui devait être versé au comité a été accepté par le conseil d'arrondissement et sera versé prochainement.

- **personnes ressources** : M^{me} Danièle Grondines souhaite avoir des personnes ressources dans différents domaines, tels les résidences de personnes âgées, le milieu citoyen, le milieu commercial, le milieu des écoles et le milieu hospitalier. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais tenter d'avoir le plus de gens possible des milieux pertinents.
- **événements de quartier** : Une fête du printemps est prévue le lundi 25 mai au Centre des loisirs Saint-Sacrement. Ce serait l'occasion de faire parler du comité et de recruter des nouveaux membres.

➤ **Brochure « histoire de raconter »**

M^{me} Stéphanie Hervouet fait avancer le dossier. Un suivi sera effectué lors de la prochaine assemblée.

➤ **Table de concertation vélo des conseils de quartier**

M. Gabriel Clairet dit qu'il n'y a rien de nouveau et que la Ville de Québec n'a pas répondu à savoir si cette instance est un interlocuteur privilégié. Étant moins disponible, M. Clairet souhaite que le conseil de quartier nomme un nouveau représentant à la table.

RÉSOLUTION 15-CA-35

Concernant le changement de représentant du conseil de quartier de Saint-Sacrement à la table de concertation vélo des conseils de quartier

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{ME} DANIELLE GRONDINES, IL EST RÉSOLU de nommer M. Frédéric Jolly représentant du conseil de quartier de Saint-Sacrement à la table de concertation vélo des conseils de quartier de la ville, en remplacement de M. Gabriel Clairet. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

➤ **Plan d'action** : Il n'y a rien à ajouter de la part des membres du conseil de quartier.

15-05-08 Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès fait rapport d'un document intitulé « Mon centre, c'est sacré » réalisé par les « Loisirs Saint-Sacrement » sur l'histoire du Centre des loisirs Saint-Sacrement à l'occasion de son 50^e anniversaire. M. Denis Jean dépose aux membres des copies du document.

M. Bussièrès ajoute que le déménagement du marché du Vieux Port préoccupe les citoyens et qu'une pétition de 10 000 noms a vu le jour pour que le déménagement n'ait pas lieu, ce qui est très élevé selon lui.

Il mentionne que le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a invité les autres conseils de quartier à une conférence sur les graffitis.

Il termine en disant qu'il a reçu un tableau et a été honoré en tant que bâtisseur du quartier. Il souligne que c'est un hommage auquel il ne s'attendait pas et remercie le Centre des loisirs et l'organisation du 50^e anniversaire du Centre des loisirs.

15-05-09 Période du public : Il n'y a aucune intervention du public.

15-05-10 Trésorerie

➤ **Paiement du secrétaire de rédaction (PV du 22 avril)**

RÉSOLUTION 15-CA-36

Concernant le paiement du secrétaire de rédaction pour le procès-verbal 22 avril 2015

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARIE-FRANCE

JACQUES IL EST RÉSOLU de payer la facture de 85 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 22 avril 2015 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M. Sébastien Gagnon.

➤ **Autres dépenses et paiements à autoriser** : Rien à ce point.

➤ **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

Le solde bancaire au 30 avril 2015 est de 6514,25\$.

15-05-11 Information et correspondance

Information :

➤ **Avis de demandes de dérogations mineures** : la Ville de Québec est tenue d'informer le conseil de quartier, mais c'est le comité consultatif d'urbanisme qui est consulté sur la demande de dérogation mineure et non le conseil de quartier.

➤ **Formation sur l'éthique pour les administrateurs des conseils de quartier** : la formation est reportée à l'automne. Les membres recevront une invitation pour participer à une séance le 21 septembre ou le 5 octobre.

Correspondance reçue :

➤ 2015-04-22 Invitation à l'Événement Parité

➤ 2015-04-22 Sommaires décisionnels concernant le quartier Saint-Sacrement

➤ 2015-04-23 Cabinet de l'opposition - Avis de proposition CUCQ

➤ 2015-05-04 Avis de demandes de dérogation mineure

➤ 2015-05-06 Cabinet de l'opposition - Avis de proposition DQ Marché du Vieux-Port

➤ 2015-05-11 Vivre en ville - Placer l'alimentation au cœur des quartiers montréalais

➤ 2015-05-13 Invitation du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste Conférence – Graffitis : regards croisés sur le phénomène - mercredi 27 mai 2015 à 19 h

➤ 2015-05-19 Invitation Conférence Fred Kent, fondateur de Project for Public Spaces (PPS)

Correspondance transmise :

➤ 2015-05-01 Demande de subvention – projet de plan local de mobilité durable

15-05-12 Divers : Il n'y a aucun sujet à traiter.

15-05-13 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M^{ME} DANIELÈ GRONDINES, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GABRIEL CLAIRET, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 28. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Signé)

(Signé)

M^{me} Danièle Grondines
Présidente

M^{me} Marie-France Jacques
Secrétaire

Annexe : [Rapport de consultation publique](#) concernant le projet de modification à la réglementation d'urbanisme intitulé Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 16011Hb, R.C.A.1V.Q. 238 (1515, rue Garnier)



PROCÈS-VERBAL

Sixième assemblée régulière de l'année 2015 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le 18 juin 2015 à 19 h 30, au Centre des loisirs Saint-Sacrement situé au 1360, boulevard de l'Entente, Québec.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Kevin Bouchard	Administrateur
M. Gabriel Clairet	Vice-président
M ^{me} Danièle Grondines	Présidente
M ^{me} Stéphanie Hervouet	Administratrice
M. Pedro Marquez	Trésorier

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCES :

M ^{me} Marie-France Jacques	Secrétaire
--------------------------------------	------------

AUTRES PRÉSENCES :

M Sébastien Gagnon	Secrétaire d'assemblée
M ^{me} Marie Lagier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement de La Cité-Limoilou

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, deux (2) personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

15-06-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 30
15-06-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 32
15-06-03	Période du public	19 h 35
15-06-04	Procès-verbal du 20 mai 2015	19 h 45
	➤ Adoption et suivis	
15-06-05	Fonctionnement du conseil de quartier	19 h 50
	➤ Calendrier des assemblées 2015-2016	
15-06-06	Lettres et propositions à adopter	19 h 55
	➤ Demande à la Ville et au RTC pour obtenir les données et les matrices de déplacement de l'Enquête Origine-Destination 2011, ainsi que d'autres données pertinentes, aux fins du projet de plan local de mobilité durable du quartier	
	➤ Lettre suite à la rencontre des présidentes / présidents des conseils de quartier de la Cité-Limoilou	
	➤ Appui aux principes devant guider les actions et les politiques de la Ville de Québec en faveur du vélo	
15-06-07	Suivi des dossiers et projets en cours	20 h 05
	➤ Brochure « histoire de raconter »	
	➤ Page Facebook	
	➤ Comité mobilité durable	

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Liste de contacts ○ Stratégie de communication 	
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Table de concertation vélo des conseils de quartier ➤ Autre dossier ou projet 	
15-06-08	Période du conseiller municipal	20 h 50
15-06-09	Période du public	21 h 05
15-06-10	Trésorerie	21 h 10
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Paiement du secrétaire de rédaction (PV du 20 mai) ➤ Paiement d'Accès transports viables et Mobili-T pour la phase 1 du projet de plan local de mobilité durable (objectif 1) ➤ Paiement des droits annuels d'immatriculations ➤ Autres dépenses et paiements à autoriser ➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire 	
15-06-11	Information et correspondance	21 h 20
	Information	
	Correspondance reçue	
	Correspondance transmise	
15-06-12	Divers	21 h 30
15-06-13	Levée de l'assemblée	21 h 35

PROCÈS-VERBAL

- 15-06-01 Ouverture de l'assemblée**
M^{me} Danièle Grondines, présidente, ouvre la réunion à 19 h 36. L'assemblée débute sans quorum. M^{me} Stéphanie Hervouet ne peut rester que 45 minutes lors du conseil d'administration. Les points à l'ordre du jour nécessitant des résolutions seront traités de façon prioritaire une fois l'arrivée de M. Pedro Nel Marquez-Patio et l'obtention du quorum.
- 15-06-02 Période du conseiller municipal**
M. Yvon Bussièrès mentionne que les montants du budget du plan directeur Montcalm-Saint-Sacrement sont dépensés ou attribués. Il fait état d'un document montrant les réalisations au sein du quartier. Celui-ci pourra être annexé au procès-verbal.
M. Yvon Bussièrès ajoute qu'une décision a été prise au sujet du changement de zonage concernant le 1515, rue Garnier. Le conseil d'arrondissement a autorisé la demande.
La période du conseiller municipal est interrompue par l'arrivée de M. Pedro Marquez et l'obtention du quorum.
- 15-06-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Il est souhaité d'ajouter « Monmontcalm.com » au point Trésorerie.
SUR PROPOSITION DE M. PEDRO MARQUEZ, DÛMENT APPUYÉE PAR M. KEVIN BOUCHARD, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 15-06-04 Procès-verbal du 20 mai 2015**
 - **Adoption et suivis***SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} STÉPHANIE HERVOUET IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 20 mai 2015 tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*
- 15-06-05 Trésorerie**
 - **Paiement du secrétaire de rédaction (PV du 20 mai)****RÉSOLUTION 15-CA-37**
Concernant le paiement du secrétaire de rédaction pour le procès-verbal du 20 mai 2015
SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} STÉPHANIE HERVOUET IL EST RÉSOLU de payer la facture de 85 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 20 mai 2015 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M. Sébastien Gagnon. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Paiement d'Accès transports viables et Mobili-T pour la phase 1 du projet de plan local de mobilité durable (objectif 1)**

M^{me} Marie Lagier mentionne que le conseil de quartier n'a pas encore reçu de facture et qu'il n'y a pas encore de preuve que la phase 1 a été réalisée. Elle suggère d'adopter le paiement sous réserve du dépôt de l'objectif 1 et la présentation d'une facture.

M. Gabriel Claret suggère d'adopter le paiement conditionnellement à la présentation d'une facture, puisque l'objectif 1 ne demande pas de livrable. De plus, Accès transports viables et Mobili-T n'ont pas les données présentement.

RÉSOLUTION 15-CA-38

Concernant le paiement d'Accès transports viables et Mobili-T pour la phase 1 du projet de plan local de mobilité durable (objectif 1)

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. PEDRO MARQUEZ IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement d'un montant maximum de 632\$ à Accès transports viables et Mobili-T sous réserve de la réception d'une facture et de l'analyse des données qui sont en cours. Ce montant sera prélevé du budget du projet de plan local de mobilité durable. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Paiement des droits annuels d'immatriculations**

RÉSOLUTION 15-CA-39

Concernant les droits annuels d'immatriculations

SUR PROPOSITION DE M. PEDRO MARQUEZ, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. GABRIEL CLAIRET IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement de 34 \$ au Registraire des entreprises du Québec pour les droits annuels d'immatriculations, à prélever du budget de fonctionnement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Site Monmontcalm.com**

RÉSOLUTION 15-CA-40

Concernant le paiement envers Monmontcalm.com

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. KEVIN BOUCHARD IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement de 229,95\$ à Monmontcalm.com, à prélever du budget de fonctionnement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Autres dépenses et paiements à autoriser**

Il n'y a aucune autre dépense à autoriser.

➤ **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

Au 31 mai 2015, le solde du compte était de 6319,30\$, dont 5000\$ sont affectés au projet de l'œuvre d'art.

15-06-06 **Fonctionnement du conseil de quartier**

➤ **Calendrier des assemblées 2015-2016**

RÉSOLUTION 15-CA-41

Concernant le calendrier des assemblées 2015-2016

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{me} STÉPHANIE HERVOUET IL EST RÉSOLU d'approuver le calendrier des assemblées 2015-2016 du conseil de quartier de Saint-Sacrement tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15-06-07 **Lettres et propositions à adopter**

➤ **Demande à la Ville et au RTC pour obtenir les données et les matrices de déplacement de l'Enquête Origine-Destination 2011, ainsi que d'autres données pertinentes, aux fins du projet de plan local de mobilité durable du quartier**

M^{me} Danièle Grondines dit que le comité de mobilité durable s'est rencontré lors du dernier mois. Elle dit qu'afin de réaliser le premier objectif, le comité aura besoin de nombreuses données provenant de la Ville et du RTC.

M^{me} Danièle Grondines a préparé les lettres nécessaires pour effectuer ces demandes.

RÉSOLUTION 15-CA-42

Concernant la demande de données du Bureau des transports et au RTC pour le comité de mobilité durable

Considérant que les objectifs 1 et 2 du plan de mobilité durable du quartier St-Sacrement consistent à dresser un portrait des infrastructures actuelles en transport, pour que les membres puissent bien comprendre le portrait actuel de son quartier avant de poursuivre les étapes suivantes du projet (3 à 4).

Pour cela, le comité de mobilité durable du quartier St-Sacrement aurait besoin des données suivantes du Bureau des Transports de la Ville de Québec :

- Les relevés de vitesse disponibles pour le quartier (Format Shapefile, Excel ou pdf)
- Les débits de circulation disponibles pour le quartier (Format Shapefile, Excel ou pdf)

De plus, le comité de mobilité durable du quartier St-Sacrement aurait besoin des données suivantes du Réseau de transport de la Capitale :

- Les données de l'Enquête Origine-Destination 2011 (Format Shapefile)
- Les matrices de déplacement de l'Enquête OD 2011 (Format Excel)

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. PEDRO MARQUEZ, IL EST RÉSOLU d'autoriser l'envoi d'une lettre de demande de données au Bureau des Transports de la Ville et une lettre de demande de données au Réseau de transport de la Capitale. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

➤ **Lettre suite à la rencontre des présidentes / présidents des conseils de quartier de la Cité-Limoilou**

M^{me} Danièle Grondines dit avoir envoyé un courriel aux présidents en vue de préparer la prochaine rencontre. Il n'y a pas de lettre à autoriser.

➤ **Appui aux principes devant guider les actions et les politiques de la Ville de Québec en faveur du vélo**

Le document présentant les principes élaborés par la Table de concertation vélo sera annexé au procès-verbal.

RÉSOLUTION 15-CA-43

Concernant l'appui du conseil de quartier de Saint-Sacrement au document « Ébauche des principes devant guider les actions et les politiques de la Ville de Québec en faveur du vélo (juin 2015) »

SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{ME} STÉPHANIE HERVOUET IL EST RÉSOLU d'appuyer la Table de concertation vélo quant au document « Ébauche des principes devant guider les actions et les politiques de la Ville de Québec en faveur du vélo (juin 2015) ». **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

15-06-08 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ **Brochure « histoire de raconter »**

M^{me} Stéphanie Hervouet dit avoir fait avancer le dossier en recherchant les sources de subventions possibles. Elle a amassé les formulaires de demande de subvention pertinents à ce projet.

M. Pedro Marquez se porte volontaire pour aider dans ce dossier. Il souhaite s'inspirer de ce que le quartier Montcalm a fait. Il ajoute qu'une grande partie du budget du conseil de quartier a été dépensé et qu'il faudra que ce projet soit fait grâce à des subventions externes.

M. Kevin Bouchard souhaite aider, lui aussi, mais de manière complémentaire.

Lorsque tout sera mis en branle, les délais pour obtenir le pamphlet sont de 3 à 6 mois. La rédaction des textes est faite par un historien choisi par la Ville.

M^{me} Stéphanie Hervouet quitte à 20 h 25. L'assemblée n'a plus quorum.

M. Yvon Bussièrès dit vouloir participer au projet et se renseignera quant aux historiens disponibles afin d'effectuer la tâche.

➤ **Page Facebook**

Le point est reporté à la prochaine assemblée. M. Gabriel Clairet contactera M. Denis Jean afin qu'il nomme M^{me} Marie-France Jacques administratrice de la page.

➤ **Comité mobilité durable**

M. Frédéric Joly s'est porté volontaire pour s'occuper des communications du comité de mobilité durable. Il a fait une réservation de salle pour la prochaine réunion.

- Liste de contacts

M^{me} Danièle Grondines souhaite la création d'une liste de contacts pour le comité de mobilité durable. Elle ajoute qu'une personne de la pharmacie Familiprix siège dorénavant sur le comité ainsi que le nouveau propriétaire du Provigo. Elle souhaite des personnes de différents milieux. Les milieux manquants à la liste de contacts actuelle sont les maisons pour personnes âgées et les hôpitaux.

M. Yvon Bussières souhaite participer à la création de cette liste de contact.

- Stratégie de communication

Ce point sera traité une autre fois.

➤ **Table de concertation vélo des conseils de quartier**

L'appui sera transmis à Martial Van Neste, président de la Table de concertation vélo des conseils de quartier.

➤ **Autre dossier ou projet**

M^{me} Marie Lagier mentionne que les noms proposés pour la dénomination du centre communautaire ont été envoyés au comité de toponymie de la Ville.

15-06-09 Période du public

M. Roger Boileau, ancien vice-président du conseil de quartier de Saint-Sacrement, dit être sur deux comités. L'un est lié à la bibliothèque du conseil de quartier (centre de documentation du conseil de quartier) et l'autre est lié à l'accueil pour les nouveaux citoyens.

Il dit travailler au sein de ces deux comités bien qu'il ne soit plus sur le conseil d'administration du conseil de quartier. Il dénote un problème quant à l'intégration de ces comités au conseil de quartier. Il existe un manque de communication entre ces comités et les membres du CA du conseil de quartier.

M. Roger Boileau reçoit encore les ordres du jour du conseil de quartier, mais le conseil de quartier n'a pas réellement d'information à ce qui a trait à ces deux comités.

M. Yvon Bussières dit que ces comités n'ont pas été listés dans le plan d'action. Il n'y a pas eu de révision des acquis.

M. Roger Boileau ne s'occupera pas toujours de ces deux comités et souhaite qu'un lien existe entre ces comités et le conseil d'administration.

M^{me} Marie Lagier dit que le lien entre les comités et le conseil de quartier n'a pas été institutionnalisé et que cela est un problème, car les nouveaux administrateurs ne sont pas au courant des travaux de ces comités.

Il est souhaité d'ajouter un point à l'ordre du jour en septembre : « Comités coordonnés par M. Roger Boileau (Centre de documentation du conseil de quartier et Comité d'accueil pour les nouveaux arrivants) ».

15-06-10 Information et correspondance

Information :

- Outil d'aide au versement d'une subvention de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou pour les projets d'initiative du conseil de quartier
- Nouvelle personne ressource pour le conseil de quartier à partir de l'automne : M. Denis Bergeron travaillera avec les conseils de quartier à partir de l'automne.

Correspondance reçue :

- 2015-05-13 Invitation du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste - Conférence Graffitis : regards croisés sur le phénomène - mercredi 27 mai 2015 à 19 h
- 2015-05-19 Invitation - Conférence Fred Kent, fondateur de Project for Public Spaces (PPS)
- 2015-06-03 Yvon Bussières - Sommaires décisionnels
- 2015-06-09 INVITATION - CAFÉ DES SCIENCES du GIRBa - 18 juin prochain
- Avis de demande de dérogation mineure

Correspondance transmise :

- 2015-05-21 Registraire des entreprises - Déclaration de mise à jour courante
- 2015-05-22 Appui à l'Organisme de participation des parents de l'école internationale Saint-Sacrement
- 2015-06-05 Demande représentant plan mobilité durable
- 2015-06-09 Résolution propositions dénomination du bâtiment du 1360, boulevard de l'Entente

15-06-11 Divers

M. Gabriel Clairet remercie M^{me} Marie Lagier pour son travail au sein du conseil de quartier. Les membres du conseil d'administration présents remercient M^{me} Marie Lagier pour ces bons et loyaux services rendus de façon professionnelle.

M. Kevin Bouchard demande si les stationnements des logements en face du Cégep Garneau, sur le boulevard de l'Entente, sont conformes. M. Yvon Bussi res dit que c'est tol r  tant que personne ne porte plainte.

15-06-12 Lev e de l'assembl e

L'assembl e est lev e   21 h 23.

M^{me} Dani le Grondines
Pr sidente

M^{me} Marie-France Jacques
Secr taire

Annexes : *Document montrant les r alisations au sein du quartier*

 bauche des principes devant guider les actions et les politiques de la Ville de Qu bec en faveur du v lo (juin 2015)

PROCÈS-VERBAL

Septième assemblée régulière de l'année 2015 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le 3 septembre 2015 à 19 h, au Centre des loisirs Saint-Sacrement situé au 1360, boulevard de l'Entente, Québec

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Kevin Bouchard	Administrateur
M. Gabriel Clairet	Vice-président
M ^{me} Danièle Grondines	Présidente
M ^{me} Stéphanie Hervouet	Administratrice
M. Pedro Marquez	Trésorier

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCE :

M ^{me} Marie-France Jacques	Secrétaire
--------------------------------------	------------

AUTRES PRÉSENCES :

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques, Arrondissement de La Cité-Limoilou
M. Pierre Girard	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, deux (2) personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 15-07-01 **Ouverture de l'assemblée**
- 15-07-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 15-07-03 **Période du public**
- 15-07-04 **Procès-verbal du 18 juin 2015**
 - Adoption et suivis
- 15-07-05 **Fonctionnement du conseil de quartier**
 - Convocation d'une assemblée spéciale des membres – discussions (élections)
- 15-07-06 **Lettres et propositions à adopter**
 - RTC
- 15-07-07 **Suivi des dossiers et projets en cours**
 - Comité mobilité durable et plan local de mobilité durable
 - Demande de subvention pour la phase 2 du projet
 - Brochure *Histoire de raconter*
 - Page Facebook
 - Table de concertation vélo des conseils de quartier
- 15-07-08 **Période du conseiller municipal**
- 15-07-09 **Période du public**
- 15-07-10 **Trésorerie**
 - Paiement du secrétaire de rédaction (PV du 18 juin)

- Autres dépenses et paiements à autoriser
 - État des revenus et des dépenses et solde bancaire
 - Œuvre d'art
- 15-07-11 Information et correspondance**
 Information
 Correspondance reçue
 Correspondance transmise
- 15-07-12 Divers**
- 15-07-13 Levée de l'assemblée**

PROCÈS-VERBAL

- 15-07-01 Ouverture de l'assemblée**
 M^{me} Danièle Grondines, présidente, ouvre la réunion qui a le quorum.
- 15-07-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Pedro Marquez, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 15-07-03 Période du public**
 M. Jean-Yves Duclos, candidat du parti Libéral fédéral aux prochaines élections, se présente et explique ses motivations à se présenter.
- 15-07-04 Procès-verbal du 18 juin 2015**
 ➤ **Adoption et suivis**
SUR PROPOSITION DE Mme Stéphanie Hervouet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Pedro Marquez IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 18 juin 2015 tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 15-07-05 Fonctionnement du conseil de quartier**
 ➤ Convocation d'une assemblée spéciale des membres – discussions (élections)
 Les membres du conseil d'administration prennent acte de la démission de Mme Marie-France Jacques à titre d'administratrice. Le conseil d'administration décide de lancer le processus d'élection par cooptation. Un appel sera lancé au fichier des abonnés du conseil de quartier.
 De plus, afin de pourvoir les postes vacants au sein de son conseil d'administration, celui-ci désire lancer le processus d'élection pour le mois de novembre 2015.
RÉSOLUTION 15-CA-44
Concernant le lancement du processus d'élection pour le mois de novembre 2015
CONSIDÉRANT QUE des postes vacants sont à pourvoir au sein du conseil d'administration;
SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Kevin Bouchard IL EST RÉSOLU de lancer le processus d'élection et de présenter une assemblée spéciale d'élection lors de la rencontre du conseil de quartier prévue au mois de novembre 2015. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
 Il est proposé que M. Denis Bergeron agisse à titre de président d'élection.
RÉSOLUTION 15-CA-45
Concernant la nomination d'un président d'élection
SUR PROPOSITION DE M. GABRIEL CLAIRET, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Kevin Bouchard IL EST RÉSOLU de nommer M. Denis Bergeron à titre de président d'élection. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 15-07-06 Lettres et propositions à adopter**
 Mme Danielle Grondines mentionne que le comité de mobilité durable avait demandé des données sur la circulation dans le quartier. Elle indique qu'elle a reçu des données de la Ville. Toutefois, le RTC demande une clause de confidentialité signée des membres du conseil d'administration.
 Mme Grondines rédigera une lettre de remerciement et listera les personnes qui signeront la clause de confidentialité. Une proposition de lettre sera déposée le 1^{er} octobre prochain.
- 15-07-07 Suivi des dossiers et projets en cours**
 ➤ Comité mobilité durable et plan local de mobilité durable
 M. Clairet mentionne que le comité s'est rencontré au cours du mois de juin. Il résume des actions qui ont été réalisées dans le cadre de la fête des récoltes. Au cours de cette activité, il s'est occupé, entre

autres, à présenter un sondage et à prendre les noms de personnes qui seraient intéressées à se joindre au comité de travail.

➤ Demande de subvention pour la phase 2 du projet

Étant donné que les membres du conseil d'administration sont satisfaits du travail effectué dans le cadre du projet de la phase 1, ils décident d'aller de l'avant avec la demande de financement de la phase 2.

RÉSOLUTION 15-CA-46

Concernant le projet de plan local de mobilité durable du quartier Saint-Sacrement – phase 2

ATTENDU le projet de plan local de mobilité durable du quartier Saint-Sacrement adopté le 22 avril 2015;

ATTENDU que la phase 1 du projet est en voie d'être complétée;

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet DUMENT APPUYÉE PAR M. Pedro Marquez, IL EST

RÉSOLU :

- *de demander à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou de verser le montant de 3 604 \$ au conseil de quartier de Saint-Sacrement, pour la réalisation de la phase 2 du projet, dans le cadre de l'exercice de son pouvoir d'initiative;*
- *de mandater Accès transports viables et Mobili T pour la réalisation de la phase 2 du projet, sous réserve du versement de la subvention par l'Arrondissement de La Cité-Limoilou.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Clairet mentionne qu'il s'attend à avoir des suivis dans ce dossier de la part des membres du comité.

➤ Brochure Histoire de raconter

Afin de réaliser le document, le conseil d'administration a décidé de trouver du financement privé. Il est mentionné que les gens d'affaires pourraient être intéressés à participer au financement du projet.

M. Clairet mentionne qu'il aimerait connaître le mode de financement que le conseil de quartier de Montcalm a utilisé afin de réaliser leur brochure.

M. Denis Bergeron s'informerait auprès de la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire des modes de financement disponibles.

➤ Page Facebook

Pour l'instant, aucune personne ne s'occupe de la page. Le conseil d'administration désire attendre d'avoir plus d'effectifs afin d'élaborer le site.

Il est proposé de procéder à la fermeture de la page WEB du conseil de quartier. M. Marquez s'informerait de la procédure à faire.

➤ Table de concertation vélo des conseils de quartier

Une personne du comité de mobilité représente le conseil de quartier sur cette table. M. Yvon Bussièrès mentionne que l'opposition a demandé d'avoir le rapport de Vélo-Québec. Il est en attente.

15-07-08 Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès demande aux membres du conseil de continuer à lui donner de l'information issue de la Table de réflexion sur la mobilité durable.

M. Bussièrès mentionne qu'il continuera à fournir de la documentation à M. Roger Boileau afin de bonifier la bibliothèque du conseil de quartier.

M. Bussièrès fait un suivi des plaintes reçues à l'arrondissement portant sur la situation du stationnement sur le boulevard de l'Entente. Les stationnements ont été gazonnés.

M. Bussièrès mentionne que des modifications ont été apportées aux deux règlements qui touchent les conseils de quartier. Il acheminera aux membres des copies des règlements modifiés.

M. Bussièrès indique qu'il a déposé lors du dernier conseil municipal le projet de Charte de compassion qui s'inscrit dans un mouvement mondial. Le projet n'a pas été retenu par le conseil municipal. Toutefois, il déposera le projet au conseil de quartier et proposera que celui-ci l'adopte.

M. Bussièrès mentionne que de nouveaux feux de signalisation ont été installés à l'intersection Belvédère/Pente douce.

Décisions à l'Arrondissement :

- M. Bussièrès mentionne qu'il a voté pour le règlement touchant le 1165, chemin Ste-Foy.
- M. Bussièrès mentionne qu'il y aura bientôt des travaux portant sur le Plan particulier d'urbanisme touchant le secteur René-Lévesque et Belvédère.

- M. Bussières précise que la démarche pour trouver un toponyme pour le pavillon des loisirs est en marche.

15-07-09 Période du public

M. Paul McKay de l'organisme Rue Sécure, présente l'organisme.

15-07-10 Trésorerie

Nomination d'une personne au poste de secrétaire du conseil de quartier

Étant donné que le poste de secrétaire du conseil de quartier est vacant, il est proposé que Mme Stéphanie Hervouet agisse à titre de secrétaire du conseil de quartier.

RÉSOLUTION 15-CA-47

Concernant la nomination d'un membre du conseil de quartier au poste de secrétaire

Considérant que le poste de secrétaire du conseil de quartier est vacant comme suite du départ de Mme Marie-France Jacques;

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Claret DUMENT APPUYÉE PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier de St-Sacrement de nommer Mme Stéphanie Hervouet à titre de secrétaire du conseil de quartier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Modification des signataires des effets bancaires

RÉSOLUTION 15-CA-48

Concernant la modification des signataires des effets bancaires du conseil de quartier

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Claret DUMENT APPUYÉE PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier de St-Sacrement de nommer Mme Stéphanie Hervouet à titre de troisième signataire des effets bancaires du conseil de quartier en remplacement de Mme Marie-France Jacques. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 18 juin dernier

RÉSOLUTION 15-CA-49

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 18 juin 2015

SUR PROPOSITION DE M. Pedro Marquez, DUMENT APPUYÉE PAR M. Gabriel Claret IL EST RÉSOLU de payer la facture de 85 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 18 juin 2015 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M. Sébastien Gagnon. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Engagement d'une personne à titre de secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 15-CA-50

Concernant l'engagement d'une ressource à titre de secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Claret, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Stéphanie Hervouet, IL EST RÉSOLU d'engager M. Pierre Girard à titre de secrétaire de rédaction pour les rencontres du conseil de quartier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 15-CA-51

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 3 septembre 2015

SUR PROPOSITION DE Mme Stéphanie Hervouet, DUMENT APPUYÉE PAR M. Gabriel Claret IL EST RÉSOLU de payer, sur réception de la facture, 85 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 3 septembre 2015 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M. Pierre Girard. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

États des revenus et dépenses

État de compte au 31 juillet : 6821,40 \$

15-07-11 Information et correspondance

Information :

- Formation sur l'éthique et la déontologie (feuillet d'inscription envoyé en juin. Formation très intéressante)
- Rencontre annuelle des conseils de quartier avec la direction et les élus de l'Arrondissement (15 octobre, formule 5 à 7)
- Mandat de consultation publique (1^{er} oct.) (Denis distribue les informations : l'ensemble du dossier)

Correspondance reçue :

- 2015-06-23 Réponse au CQ St-Sacrement - Table de concertation vélo des conseils de quartier
- 2015-06-25 CQ Saint-Jean-Baptiste - Déménagement du Marché du Vieux-Port
- 2015-06-29 Lettre réponse au CQ St-Sacrement - Circulation École internationale
- 2015-08-13 Répartition des conseillers en consultations publiques

- 2015-08-13 Participez au PARK(ing) Day™ 2015 à Québec !
- 2015-08-15 Le Vélurbaniste - Obstacles à la mobilité durable dans votre quartier
- 2015-08-17 Paul Boudreau - Bibliothèque de la rue - Boîtes à livres
- Revue Urbanité – été 2015
- 2015-08-21 Invitation - Formation sur les règles d'éthique et de déontologie

Correspondance transmise :

- 2015-06-25 CQ St-Sacrement Lettre demande données circulation
- 2015-06-25 CQ St-Sacrement Lettre demande données enquête origine destination
- 2015-06-30 Registraire des entreprises - Déclaration de mise à jour annuelle

15-07-12 Divers :Aucun point n'est ajouté.

15-07-12 Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21 h 23.

M^{me} Danièle Grondines
Présidente

M^{me} Stéphanie Hervouet
Secrétaire



PROCÈS-VERBAL

Huitième assemblée régulière de l'année 2015 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le 1^{er} octobre 2015 à 19 h, à l'École internationale Saint-Sacrement situé au 1430, chemin Sainte-Foy, Québec

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Kevin Bouchard	Administrateur
M. Gabriel Clairet	Vice-président
M ^{me} Danièle Grondines	Présidente
M ^{me} Stéphanie Hervouet	Secrétaire
M. Pedro Marquez	Trésorier

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Lynda Toupin	conseillère en urbanisme, Arrondissement Cité-Limoilou
M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou
M ^{me} Lysane Beaudry	Requérante pour le bâtiment sis au 1165 Chemin Ste-Foy
M ^{me} Marie Lagier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 14 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

15-08-01	Ouverture de l'assemblée	19 h00
15-08-02	Consultation publique au conseil de quartier Projet de règlement modifiant le <i>Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme</i> relativement à une permission d'occupation du bâtiment situé au 1165, Chemin Sainte-Foy localisé dans la zone 160025Hb pour les usages H1 logements et H3 maison de chambre et de pension. R.C.A.1V.Q. 247 et 248. 1. Présentation du projet de modification 2. Questions et commentaires du public 3. Questions, commentaires et recommandation des membres du conseil de quartier	19 h 15
15-08-03	Lecture et adoption de l'ordre du jour	20 h 35
15-08-04	Procès-verbal du 3 septembre 2015 ➤ Adoption et suivis	20 h 40
15-08-05	Période du public	20 h 40
15-08-06	Suivi des dossiers et projets en cours ➤ Comité mobilité durable et plan local de mobilité durable ➤ Brochure <i>Histoire de raconter</i> ➤ Page Facebook ➤ Suivi Projet de requalification René-Lévesque	20 h 45

	➤ Facture de l'œuvre d'art du Parc Saint-Sacrement	
15-08-07	Période du conseiller municipal	21 h 10
15-08-08	Période du public	21 h 20
15-08-09	Trésorerie	21 h 20
	➤ Paiement du secrétaire de rédaction	
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire	
15-08-10	Information et correspondance	21h25
	Information	
	Correspondance reçue	
	Correspondance transmise	
15-08-11	Divers	21 h 27
	➤ Report de la prochaine assemblée du conseil de quartier	
15-08-12	Levée de l'assemblée	21 h 30

PROCÈS-VERBAL

15-08-01	Ouverture de l'assemblée	
	M ^{me} Danièle Grondines, présidente, ouvre la réunion qui a le quorum.	
15-08-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	
	<i>SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, DUMENT APPUYÉ PAR M. Pedro Marquez, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</i>	
15-08-03	Consultation publique au conseil de quartier	
	Projet de règlement modifiant le <i>Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme</i> relativement à une permission d'occupation du bâtiment situé au 1165, Chemin Sainte-Foy localisé dans la zone 160025Hb pour les usages H1 logements et H3 maison de chambre et de pension. R.C.A.1V.Q. 247 et 248.	
	1. Présentation du projet de modification	
	2. Questions et commentaires du public	
	3. Questions, commentaires et recommandation des membres du conseil de quartier	
	<u>RÉSOLUTION 15-CA-52</u>	
	Concernant la délibération à huis clos du conseil d'administration selon l'article 98 du Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier	
	<i>Dans le but de se concerter pour rédiger convenablement les attendus qui résumeront bien l'opinion du conseil de quartier SUR PROPOSITION DE M. Kevin Bouchard, DUMENT APPUYÉ PAR M. Gabriel Clairet, IL EST RÉSOLU de tenir des délibérations à huis clos sur le projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation du bâtiment situé au 1165, Chemin Sainte-Foy localisé dans la zone 160025Hb pour les usages H1 logements et H3 maison de chambre et de pension. R.C.A.1V.Q. 247 et 248. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</i>	
	M. Yvon Bussières s'abstient de participer au huis clos.	
	<u>RÉSOLUTION 15-CA-53</u>	
	Concernant la recommandation du conseil d'administration sur le projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation du bâtiment situé au 1165, chemin Sainte-Foy	
	<i>Attendu que l'historique d'illégalité et de problématiques sérieuses vécues et mentionnées par les citoyens présents à l'assemblée du 1er octobre 2015 ne justifie pas d'augmenter le nombre d'unités de chambres et de logements pour la présente maison de chambre;</i>	
	<i>Attendu que les motivations de changement données par la requérante ne justifient pas d'accorder un privilège à un lot particulier de la zone en question;</i>	
	<i>Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu unanimement de recommander au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou le statu quo, soit refuser le projet de modification intitulé Projet</i>	

d'amendement au zonage avec permission d'occupation / lot 1 303 983 situé au 1165, chemin Sainte-Foy R.C.A.1V.Q 247 et R.C.A.1V.Q. 248.

Voir [Rapport de consultation publique](#)

15-08-04 Procès-verbal du 3 septembre 2015

➤ **Adoption et suivis**

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, D'UMENT APPUYÉ PAR Mme Stéphanie Hervouet, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 3 septembre 2015 tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15-08-05 Période du public : Aucune intervention du public.

15-08-06 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ Comité mobilité durable et plan local de mobilité durable

Un sondage en ligne, d'une dizaine de minutes, est en préparation. Le sondage se fera auprès des abonnés du Conseil de quartier, des institutions hospitalières et scolaires, CÉGEP, Associations de gens d'affaires, commerçants, maisons de retraités, participants à la fête des récoltes. Une invitation sera également faite par affichage public. Une brochure prévue en octobre par la Ville de Québec pourrait aussi en faire mention. Le sondage sera suivi d'une consultation publique en janvier ou février 2016. Les données du sondage serviront pour les consultations et les recommandations. Les recommandations pourraient être prises en compte dans un plan particulier d'urbanisme (PPU) dont l'annonce devrait se faire prochainement. Le comité, composé de 7-8 personnes, pourrait accueillir d'autres membres.

➤ Brochure *Histoire de raconter*

Mme Hervouet a demandé des explications sur le processus et les modalités de subvention à Mme Geneviève Pelletier, conseillère en culture et loisirs à la Ville de Québec. Le soutien financier de la Ville peut atteindre 70%. Le conseil doit aller chercher le 30% restant. Mme Hervouet et M. Marquez vont creuser le sujet.

M. Clairet souhaiterait un plan détaillé pour la prochaine rencontre ainsi qu'une résolution pour constituer un comité de travail. Mme Francine Allaire, présente à l'assemblée et spécialiste en patrimoine culturel, fait part de son intérêt à participer au projet.

➤ Page Facebook

Aucun développement.

➤ Suivi Projet de requalification René-Lévesque

Aucun suivi.

➤ Facture de l'œuvre d'art du Parc Saint-Sacrement

Une facture de 5 000\$ pour l'œuvre d'art de Mme Schlitter intitulée *L'envolée* a été présentée par le Centre des loisirs St-Sacrement. Mme Anne Pelletier mentionne que la facture devrait fournir les détails sur les dépenses ainsi que sur la localisation de l'œuvre d'art. M. Marquez va contacter M. Martin Dumas du Centre des loisirs à ce sujet.

15-08-07 Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès rappelle que des radars photo seront prochainement installés par la ville de Québec, notamment, dans le district, sur la rue Marguerite-Bourgeois, sur le Chemin Ste-Foy, sur le boulevard René-Lévesque et sur la rue Brown.

M. Bussièrès mentionne qu'aucune résolution ne concernait le quartier St-Sacrement à la réunion du Conseil d'arrondissement tenue lundi dernier.

M. Bussièrès mentionne qu'à sa séance du 21 septembre dernier, le Conseil de ville de Québec a retenu le nom *Centre communautaire Saint-Sacrement* pour désigner le centre du 1360 boul. de l'Entente.

M. Bussièrès souhaiterait voir un représentant des gens d'affaires sur le conseil de quartier.

Enfin, M. Bussièrès mentionne que l'assemblée annuelle du conseiller se tiendra prochainement à l'école internationale St-Sacrement. Ce sera l'occasion de faire un bilan de mi-mandat, de partager et d'échanger.

15-08-08 Période du public

Aucune intervention du public.

15-08-09 Trésorerie

➤ Paiement de la secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 15-CA-54

Concernant l'engagement d'une ressource à titre de secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Pedro Marquez, IL EST RÉSOLU d'engager Mme Jocelyne Séguin à titre de secrétaire de rédaction pour les rencontres du conseil de quartier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 15-CA-55

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 1^{er} octobre 2015

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR Mme Stéphanie Hervouet, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 85 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 1^{er} octobre 2015 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de Mme Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ Autres dépenses et paiements à autoriser

Aucune autre dépense ou paiement.

➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire

Aucune dépense ou revenu important depuis la dernière réunion.

15-08-10 Information et correspondance

Information :

➤ Rencontre annuelle des conseils de quartier avec la direction et les élus de l'Arrondissement
Mme Grondines ne peut assister à cette rencontre. M. Marquez et Mme Hervouet sont intéressés à y assister.

➤ Mandat de consultation publique

Correspondance reçue :

➤ 2015-09-24 La Foire du bénévolat en Haute-Ville

➤ 2015-09-23 Accusé de réception : Cabinet du ministre des Transports et ministre responsable de la région de Montréal

➤ 2015-09-23 Accusé de réception Bureau de circonscription Députée de Taschereau Agnès Maltais

➤ 2015-09-23 Nouveau programme à la Popote Saint-Sacrement

➤ 2015-09-23 Table ronde Vivre en ville 29 septembre 2015

➤ 2015-09-22 Invitation projet de la place publique Jean-Béliveau

➤ 2015-09-22 La Maison de la littérature ouvre ses portes

➤ 2015-09-22 Vivez la nature en automne

➤ 2015-09-22 Invitation 21 septembre journée mondiale de la maladie d'Alzheimer

➤ 2015-09-22 Campagne de financement du Myosotis

➤ 2015-09-17 Coopsco FX-Garneau

Correspondance transmise :

➤ 2015-09-23 Demande financière - Plan local de mobilité durable, Mme Maltais, députée de Taschereau

➤ 2015-09-23 Demande financière - Plan local de mobilité durable, M. Poëti, ministre des Transports

15-08-11 Divers

➤ Report de la prochaine assemblée du conseil de quartier

Étant donné que certains membres ne pourront être présents à l'assemblée prévue le 5 novembre prochain et qu'en conséquence, il n'y aura pas quorum, l'assemblée doit être reportée.

SUR PROPOSITION DE Mme Danièle Grondines, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Gabriel Clairet, IL EST RÉSOLU de reporter la prochaine assemblée du conseil de quartier du 5 novembre au 12 novembre 2015. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15-08-12 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE Mme Stéphanie Hervouet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Pedro Marquez, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 30. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

Signé

M^{me} Danièle Grondines
Présidente

M^{me} Stéphanie Hervouet
Secrétaire



PROCÈS-VERBAL

Neuvième assemblée régulière de l'année 2015 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le 12 novembre 2015 à 19 h 15, au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente, salle de réunion

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Kevin Bouchard	Administrateur
M. Gabriel Clairet	Vice-président
M ^{me} Danièle Grondines	Présidente
M ^{me} Stéphanie Hervouet	Secrétaire
M. Pedro Marquez	Trésorier
M ^{me} Izabel Amaral	Administratrice
M. Jean-François Bélanger	Administrateur
M. Yvan Lajoie	Administrateur coopté

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 12 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

15-09-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 20
15-09-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 23
15-09-03	Procès-verbal du 1^{er} octobre 2015	19 h 25
	➤ Adoption et suivis	
15-09-04	Nomination de membres cooptés	19 h 30
15-09-05	Première période de questions et commentaires du public	19 h 35
15-09-06	Suivi des dossiers et projets en cours	20 h 15
	➤ Comité mobilité durable et plan local de mobilité durable	
	➤ Brochure « histoire de raconter »	
	➤ Suivi Projet de requalification René-Lévesque	
15-09-07	Période du conseiller municipal	20 h 35
15-09-08	Deuxième période de questions et commentaires du public	20 h 40
15-09-09	Trésorerie	20 h 45
	➤ Paiement du secrétaire de rédaction	
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire	
15-09-10	Information et correspondance	20 h 52
	➤ Information	
	➤ Correspondance reçue	

15-09-11	Divers	21 h 54
15-09-12	Levée de l'assemblée	20 h 55

PROCÈS-VERBAL

- 15-09-01 Ouverture de l'assemblée**
Erreur ! Source du renvoi introuvable., présidente, ouvre la réunion qui a le quorum.
- 15-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
SUR PROPOSITION DE **Erreur ! Source du renvoi introuvable.***Erreur ! Source du renvoi introuvable.*, **DUMENT APPUYÉ PAR** **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, **IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**
- 15-09-03 Procès-verbal du 1^{er} octobre 2015**
 ➤ **Adoption et suivis**
 M^{me} Pelletier demande la raison ayant justifiée la tenue du huis clos lors de la dernière assemblée. L'ajout de cette raison au procès-verbal du 1^{er} octobre sera fait par M^{me} Pelletier.
SUR PROPOSITION DE **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, **DUMENT APPUYÉ PAR** **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, **IL EST RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal du 1^{er} octobre 2015 tel que modifié. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**
- 15-09-04 Nomination de membres cooptés**
RÉSOLUTION 15-CA-56
Concernant la nomination d'un administrateur coopté au sein du conseil de quartier
 Considérant le bulletin de candidature déposé par **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**;
SUR PROPOSITION DE **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, **DUMENT APPUYÉ PAR** **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, **IL EST RÉSOLU** que le conseil d'administration du conseil de quartier de St-Sacrement nomme **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** au poste d'administrateur coopté au sein du conseil d'administration, son mandat prenant fin en avril 2016. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**
- 15-09-05 Première période de questions et commentaires du public**
 ➤ **M^{me} Thérèse Lamy, 1440 rue Marie-Rollet**
 Mme Lamy s'interroge sur la pertinence d'installer des parcomètres dans la section commerciale du Chemin Ste-Foy. M. Bussières rappelle que ce n'est pas certain et que lui-même n'est pas en faveur de tels parcomètres. La décision appartient à l'agglomération et non au conseil de quartier. M. Bussières mentionne que les revenus provenant des parcomètres sont importants pour la Ville et que, sur la rue Maguire, la Ville a commencé à remettre des ristournes aux associations de marchands pour diminuer le désagrément des parcomètres.
- **M. Pierre Lefebvre, rue Cardinal-Rouleau.**
 M. Lefebvre s'interroge sur la pertinence de permettre le stationnement à l'extrémité de la rue Cardinal-Rouleau. En raison de la proximité des véhicules stationnées du coin de la rue, c'est dangereux à la fois pour les piétons et pour les automobilistes dont la vue est entravée. M. Lefebvre est invité à faire une demande d'intervention à ce sujet sur le site internet de la Ville ou d'appeler au bureau d'arrondissement au 418-641-6001 ou encore d'envoyer un courriel à : lacite-limoilou@ville.quebec.qc.ca. Un suivi peut également être fait en ligne au moyen du numéro de la demande d'intervention.
https://ville.quebec.qc.ca/services/demandes_intervention/index.aspx
- M. Lefebvre s'interroge également sur le programme particulier d'urbanisme (PPU) du pôle Belvédère. Certains secteurs sont convoités par des promoteurs pour le développement résidentiel. Il demande s'il est possible de conserver des espaces pour d'autres fonctions, par exemple pour de l'agriculture communautaire.
- La Ville de Québec tenait justement un sondage de consultation sur ce PPU qui a pris fin ce soir même. M. Bussières invite les résidents des secteurs touchés à faire des représentations. Le secteur au pourtour du Pavillon St-Dominique est déjà zoné pour une densification résidentielle. Il est donc soustrait du processus référendaire. Mais la Ville a une obligation de consultation publique sur le PPU. La consultation publique aura lieu au printemps 2016. M^{me} Grondines fait remarquer qu'à l'instar d'autres conseils de quartier, il serait possible de rédiger et de déposer un mémoire sur le sujet (voir au point suivant : Suivi Projet de requalification René-Lévesque).

15-09-06 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ Comité mobilité durable et plan local de mobilité durable

M^{me} Grondines rappelle que le comité mobilité durable a été formé en décembre dernier, en lien avec le plan de mobilité durable déposé par la Ville. Le comité formé de 7 à 8 membres a tout récemment préparé un sondage qui a commencé à être publicisé notamment avec le dépliant relatif aux élections au conseil de quartier. Le comité souhaitait poursuivre en invitant d'autres groupes de personnes à participer au sondage. Toutefois la Ville de Québec qui a subventionné une grande partie du projet a suspendu sa participation pour la phase suivante. La Ville souhaiterait notamment la participation éventuelle d'une personne de la Ville sur le comité. D'autres informations sont attendues pour la prochaine assemblée. Pour le moment, la distribution du sondage est suspendue. M^{me} Grondines fait suivre la description du projet aux membres du conseil récemment élus.

M^{me} Grondines mentionne que le comité a reçu une contribution de 400 \$ de la part de la députée de Taschereau, M^{me} Agnès Maltais. M^{me} Grondines adressera par écrit les remerciements du conseil à M^{me} Maltais.

➤ Brochure « Histoire de raconter »



M^{me} Hervouet fait un rappel sur la nature de la brochure et fait circuler la brochure préparée par le conseil de quartier de Montcalm.

Pour poursuivre, il faudrait former un comité de travail et faire une demande de subvention auprès de la Ville.

RÉSOLUTION 15-CA-57

Concernant la formation d'un comité pour la réalisation d'une brochure Histoire de raconter

SUR PROPOSITION DE Erreur ! Source du renvoi introuvable., DUMENT APPUYÉ PAR Erreur ! Source du renvoi introuvable., IL EST RÉSOLU de

former un comité pour la réalisation d'une brochure Histoire de raconter relative au quartier St-Sacrement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M^{me} Amaral, du conseil de quartier ainsi que M^{me} Francine Allaire, qui s'était présentée à l'assemblée précédente, sont intéressées à faire parti du comité.

RÉSOLUTION 15-CA-58

Concernant la demande de subvention pour la réalisation d'une brochure Histoire de raconter SUR PROPOSITION DE Erreur ! Source du renvoi introuvable., DUMENT APPUYÉ PAR Erreur !

Source du renvoi introuvable., IL EST RÉSOLU d'autoriser Erreur ! Source du renvoi introuvable. à remplir et signer le formulaire de demande de soutien financier à la Ville pour la réalisation de la brochure Histoire de raconter – Le quartier St-Sacrement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

La Ville ne fournissant plus la coordination pour la réalisation de la brochure comme elle le faisait par le passé, il est suggéré de consulter le conseil de quartier de Montcalm sur les étapes à suivre pour la réalisation de la brochure.

➤ Suivi Projet de requalification René-Lévesque

Ce projet a été remplacé par le plan particulier d'urbanisme (PPU) – pôle Belvédère. Comme mentionné précédemment dans la période du public, il serait important que les résidants aient leur mot à dire sur ce projet. Une résolution est prise en ce sens.

RÉSOLUTION 15-CA-59

Concernant la formation d'un comité pour la rédaction d'un mémoire sur le PPU – pôle Belvédère

SUR PROPOSITION DE Erreur ! Source du renvoi introuvable., DUMENT APPUYÉ PAR Erreur ! Source du renvoi introuvable., IL EST RÉSOLU de former un comité pour la rédaction d'un mémoire sur le plan particulier d'urbanisme (PPU) du pôle Belvédère. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

À la demande de M^{me} Grondines, M. Lefebvre se montre intéressé à faire partie du comité. M^{me} Amaral, M. Bélanger et M. Claret, du conseil de quartier, sont également intéressés. Le démarrage du comité se fera après la rencontre du 26 novembre prochain entre l'urbaniste en chef de la Ville et les membres des conseils de quartier de Sillery, de Montcalm et de St-Sacrement concernant le PPU - pôle Belvédère.

15-09-07 Période du conseiller municipal

Erreur ! Source du renvoi introuvable. mentionne les faits se rapportant au quartier St-Sacrement lors des séances du Conseil de ville et du Conseil d'arrondissement.

À sa séance du 13 octobre, le Conseil d'arrondissement a adopté des modifications à la réglementation de la circulation sur les rues Marguerite-Bourgeoys, Frontenac et Eymard afin de ralentir la vitesse autour de l'école internationale St-Sacrement.

Le 26 octobre, le Conseil d'arrondissement a approuvé deux projets de modifications concernant l'édifice construit au 818-822 avenue Marguerite-Bourgeoys (attenant au restaurant Ryna), lequel ne répond pas au pourcentage requis d'espaces verts. Le conseil de quartier St-Sacrement sera appelé à tenir une assemblée publique de consultation sur ces projets et à donner son opinion.

Concernant le comité sur la mobilité durable, M. Bussièrès a demandé à la Ville de tenir une rencontre avec des membres du conseil de quartier de St-Sacrement et de fournir une réponse écrite au conseil. M. Bussièrès rappelle que l'assemblée annuelle du conseiller aura lieu la semaine prochaine à l'école internationale St-Sacrement.

Finalement M. Bussièrès informe l'assemblée que la Quincaillerie St-Sacrement, qui avait fermé ses portes depuis quelques mois pour cause d'incendie, sera de nouveau ouverte à compter de lundi prochain.

15-09-08 Deuxième période de questions et commentaires du public

M^{me} Lamy tient à remercier M^{me} Chapados, agente au service à la clientèle à l'arrondissement de la Cité-Limoilou, d'avoir assuré le suivi de son dossier pour la réparation de la chaussée dans la rue Marie-Rollet.

M^{me} Amaral nous mentionne que le pavillon du Parc St-Martyrs est fermé et que les toilettes ne sont plus accessibles. M^{me} Amaral est invitée à faire une demande d'intervention à ce sujet sur le site internet de la Ville.

15-09-09 Trésorerie

➤ Paiement du secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 15-CA-60

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du Erreur ! Source du renvoi introuvable.

SUR PROPOSITION DE Erreur ! Source du renvoi introuvable., DÛMENT APPUYÉE PAR Erreur ! Source du renvoi introuvable., IL EST RÉSOLU de payer la facture de 85 \$ pour la rédaction du procès-verbal du Erreur ! Source du renvoi introuvable. et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ Autres dépenses et paiements à autoriser

RÉSOLUTION 15-CA-61

Concernant la facturation pour l'œuvre d'art du Parc St-Sacrement

SUR PROPOSITION DE Erreur ! Source du renvoi introuvable., DÛMENT APPUYÉE PAR Erreur ! Source du renvoi introuvable., IL EST RÉSOLU de présenter à la Ville de Québec la facture de 5 000 \$ pour l'œuvre d'art de M^{me} Schlitter intitulée l'Envolée localisée dans le parc St-Sacrement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire

Au 30 octobre 2015, le solde bancaire était de 5 856,60 \$.

1 500\$ sont attendus prochainement de la Ville pour le budget de fonctionnement.

15-09-10 Information et correspondance

M^{me} Pelletier nous fournira la liste des informations et correspondances reçues par le conseil de quartier de St-Sacrement avec l'ordre du jour des prochaines assemblées.

15-09-11 Divers Aucun point à mentionner.

15-09-12 Levée de l'assemblée

*SUR PROPOSITION DE **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, **DUMENT APPUYÉE PAR Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, **IL EST RÉSOLU** de lever l'assemblée à 20 h 55. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.***

M^{me} Danièle Grondines
Présidente

M^{me} Stéphanie Hervouet
Secrétaire



PROCÈS-VERBAL

Dixième assemblée régulière de l'année 2015 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le jeudi 3 décembre 2015 à 19 h, au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente, salle de réunion

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Kevin Bouchard	Administrateur
M. Gabriel Clairet	Vice-président
M ^{me} Danièle Grondines	Présidente
M ^{me} Izabel Amaral	Administratrice
M. Jean-François Bélanger	Administrateur
M. Yvan Lajoie	Administrateur coopté

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCE :

M. Pedro Marquez	Trésorier
------------------	-----------

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Lynda Toupin	Conseillère en urbanisme, arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 22 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

15-10-01 Ouverture de l'assemblée	19 h 05
15-10-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 06
15-10-03 Consultation publique	19 h 07
Projet de règlement modifiant le <i>Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme</i> relativement à une permission d'occupation sur le lot 1737114, situé au 820 avenue Marguerite Bourgeois (R.C.A.3V.Q.261) et à une demande d'occupation d'un bâtiment sur ledit lot (R.C.A.1V.Q. 262).	
➤ Présentation du projet de modification par Mme Lydia Toupin, urbaniste à l'Arrondissement	
➤ Présentation des enjeux par le conseiller municipal	
➤ Questions et commentaires du public : le requérant, M. Simon Langlais, sera le premier à prendre la parole (5 minutes maximum).	
➤ Questions, commentaires et recommandation des membres du conseil de quartier – 20 h 20	
15-10-04 Procès-verbal du 12 novembre 2015	20 h 54
➤ Adoption et suivis	

15-10-05	Nomination de membres cooptés	20 h 56
15-10-06	Première période de questions et commentaires du public	20 h 57
15-10-07	Suivi des dossiers et projets en cours	20 h 58
	➤ Comité mobilité durable et plan local de mobilité durable	
	➤ Brochure « histoire de raconter »	
	➤ Suivi de la rencontre PPU Pôle Belvédère du 26 novembre & Comité de zonage	
15-10-08	Période du conseiller municipal	21 h 40
15-10-09	Deuxième période de questions et commentaires du public	21 h 49
15-10-10	Trésorerie	21 h 50
	➤ Paiement du secrétaire de rédaction	
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire	
15-10-11	Information et correspondance	21 h 55
15-10-12	Divers	21 h 55
15-10-13	Levée de l'assemblée	20 h 55

Procès-verbal

- 15-10-01 Erreur ! Source du renvoi introuvable.
Erreur ! Source du renvoi introuvable., présidente, ouvre la réunion qui a le quorum.
- 15-10-02 Erreur ! Source du renvoi introuvable.
*SUR PROPOSITION DE **Erreur ! Source du renvoi introuvable.****Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, DUMENT APPUYÉ PAR **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*
- 15-10-03 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**M^{me} Anne Pelletier explique le rôle et la mission d'un conseil de quartier. Elle présente les membres du conseil d'administration du CQ puis explique le déroulement de la consultation publique. Elle mentionne que les résidants avoisinant la zone concernée ont reçu un avis les informant des projets de modification, de même que les abonnés de la liste du CQ. Un avis est aussi paru dans le Journal de Québec.
- Projet de règlement modifiant le *Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme* relativement à une permission d'occupation sur le lot 1737114, situé au 820 avenue Marguerite Bourgeois (R.C.A.3V.Q.261) et à une demande d'occupation d'un bâtiment sur ledit lot (R.C.A.1V.Q. 262).
- Présentation du projet de modification par M^{me} Lydia Toupin, urbaniste à l'Arrondissement
 - Présentation des enjeux par le conseiller municipal
 - Questions et commentaires du public : le requérant, M. Simon Langlais, prend la parole puis des membres de l'assemblée s'expriment.
 - Questions, commentaires et recommandation des membres du conseil de quartier

RÉSOLUTION 15-CA-62

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu unanimement de recommander au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'adopter le projet de Règlement modifiant *le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 1 737 114 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q.261* ainsi que *le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation d'un bâtiment sur le lot numéro 1 737 114 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q.262 (818-822, avenue Marguerite-Bourgeois)* à la condition qu'un arbre soit planté dans la cour arrière, qu'une dalle à gazon soit installée dans le stationnement et qu'une analyse soit faite pour l'acquisition par le promoteur de la ruelle d'à côté pour la transformer en ruelle verte.

15-10-04 Erreur ! Source du renvoi introuvable.

➤ **Adoption et suivis**

M. Claret propose de remplacer l'expression « plan particulier d'urbanisme » par « programme particulier d'urbanisme » dans le procès-verbal du 12 novembre 2015.

SUR PROPOSITION DE Erreur ! Source du renvoi introuvable., DÛMENT APPUYÉ PAR Erreur ! Source du renvoi introuvable., IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du Erreur ! Source du renvoi introuvable. tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M^{me} Anne Pelletier propose de faire la modification suivante au procès-verbal du 1^{er} octobre soit de retirer la phrase suivante à la page 6 : « M. Bussières mentionne qu'en raison de problème de circulation et de stationnement dans le quartier, des parcomètres seront installés sur le chemin Sainte-Foy »

SUR PROPOSITION DE Erreur ! Source du renvoi introuvable. DÛMENT APPUYÉE PAR Erreur ! Source du renvoi introuvable., IL EST RÉSOLU de corriger le procès-verbal du 1^{er} octobre 2015 tel que mentionné. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15-10-05 Erreur ! Source du renvoi introuvable. : Aucune nomination.

15-10-06 Erreur ! Source du renvoi introuvable. : Aucune question du public.

15-10-07 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**

➤ **Comité mobilité durable et plan local de mobilité durable**

À la suite d'une demande formulée par M. Bussières, la Ville de Québec a répondu par écrit au conseil de quartier relativement à la suspension de sa participation au projet. Tel que mentionné dans la lettre de la Ville, le dossier, sous sa forme actuelle, ne répond pas aux exigences pour l'obtention d'une subvention de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou. Par contre, la Ville consent à accorder la somme de 1 850 \$ plus les frais et les taxes pour l'atteinte des objectifs suivants du projet de mobilité durable, à savoir :

2.1 Extraction des données de l'enquête Origine-Destination pour le quartier Saint-Sacrement (100 \$);

2.2 Identification des besoins – Sondage sur les besoins de déplacement pour chaque groupe ciblé (1 750 \$)

L'obtention de cette somme est assortie de l'engagement du conseil à transmettre les résultats du rapport à la Ville de Québec.

RÉSOLUTION 15-CA-63

Concernant la poursuite du sondage relatif au plan local de mobilité durable et l'obtention d'une subvention de la Ville de Québec au montant de 1 850 \$ plus les frais et les taxes.

SUR PROPOSITION DE Erreur ! Source du renvoi introuvable. DÛMENT APPUYÉE PAR Erreur ! Source du renvoi introuvable., IL EST RÉSOLU d'aller de l'avant avec le sondage sur la mobilité durable et de demander l'octroi de la subvention à la Ville de Québec.

Les membres du conseil échantent sur le grave accident survenu le 1^{er} décembre au coin des rues Eymard et Chemin Ste-Foy impliquant un piéton et un autobus du RTC. Le piéton est toujours dans un état grave et les enquêtes de la police de Québec et du RTC se poursuivent. Les résultats sont attendus prochainement.

M. Bussières fait un rappel sur la problématique de circulation dans ce quadrilatère et aux abords de l'école. Une présentation à ce sujet devrait avoir lieu prochainement. Une confirmation est attendue de la part de M. Alain Perron, directeur de la gestion du territoire à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou. Il serait pertinent d'y inviter le regroupement de parents de l'École internationale St-Sacrement.

RÉSOLUTION 15-CA-64

Concernant la problématique de circulation et de sécurité dans le secteur de l'école internationale St-Sacrement

Considérant la problématique relative à la circulation dans le secteur de l'école internationale St-Sacrement;

Considérant l'accident déplorable d'un piéton survenu le 1^{er} décembre;

SUR PROPOSITION DE Erreur ! Source du renvoi introuvable. DÛMENT APPUYÉE PAR Erreur !

Source du renvoi introuvable., IL EST RÉSOLU,, de réitérer le soutien du Conseil de quartier à la requête déposée par l'Organisme de participation des parents de l'École internationale St-Sacrement

auprès de la Ville de Québec relativement à l'accessibilité, la sécurité et la circulation aux abords immédiats de l'école et du parc St-Sacrement (**résolution 15-CA-20**). **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

RÉSOLUTION 15-CA-65

Concernant la demande d'un représentant du Bureau des transports ou tout autre professionnel concerné à la Ville de Québec sur le comité de mobilité durable.

SUR PROPOSITION DE Erreur ! Source du renvoi introuvable. D'UMENT APPUYÉE PAR Erreur ! Source du renvoi introuvable., IL EST RÉSOLU, de demander à la Ville de Québec d'autoriser un professionnel du Bureau des transports ou tout autre professionnel concerné, à rencontrer les membres du comité de travail du conseil de quartier pour discuter des orientations du projet de plan local de mobilité durable du quartier Saint-Sacrement. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

➤ **Brochure « Histoire de raconter »**

M^{me} Hervouet, qui était responsable du comité sur la brochure, a fait part de sa démission aux membres du conseil. Elle avait déjà entrepris beaucoup de démarches pour la réalisation de la brochure. M^{me} Amaral qui faisait partie du comité accepte de prendre la relève. M. Marquez ainsi que M. Lajoie réitèrent leur intérêt à faire partie du comité.

SUR PROPOSITION DE Erreur ! Source du renvoi introuvable. D'UMENT APPUYÉE PAR Erreur !

Source du renvoi introuvable., IL EST RÉSOLU de féliciter et de remercier sincèrement **Erreur !**

Source du renvoi introuvable. pour son travail et son implication au sein du conseil de quartier et de la communauté. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

M. Bussièrès se joint au conseil pour exprimer ses remerciements à M^{me} Hervouet.

Dans l'attente de la nomination d'un nouveau secrétaire, **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** remplacera M^{me} Hervouet dans sa tâche de validation des procès-verbaux.

➤ **Page Facebook** "Le point Page Facebook sera remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

➤ **Suivi de la rencontre PPU Pôle Belvédère du 26 novembre & Comité de zonage**

Hormis M. Marquez, tous les membres du conseil étaient présents à la rencontre du 26 novembre.

M^{me} Grondines mentionne que la rencontre était intéressante. La seule ombre au tableau demeure la rapidité avec laquelle la Ville entend procéder. En conséquence, la résolution suivante a été adoptée et sera transmise à la Ville de Québec, à l'attention de M^{me} Julie Lemieux. La résolution sera également transmise aux conseils de quartier de Sillery et de Montcalm.

RÉSOLUTION 15-CA-66

Concernant la demande à faire à la Ville de Québec de transmettre aux citoyens concernés, par courrier et au moins 60 jours avant la tenue de la consultation publique obligatoire, les informations concernant le programme particulier d'urbanisme portant sur le pôle urbain Belvédère.

Avant propos

Nous sommes heureux de constater l'intention de la Ville de Québec d'aménager le pôle urbain Belvédère, ce pôle stratégique, de façon à favoriser un développement et une mobilité durable. Suite à la rencontre du 26 novembre 2015 et aux étapes du projet à venir, les membres du conseil de quartier Saint-Sacrement ont adopté la résolution suivante à l'unanimité :

Étant donné que la Ville de Québec annoncé son intention d'adopter rapidement un programme particulier d'urbanisme portant sur le pôle urbain Belvédère au printemps 2016 ;

Étant donné que la Ville de Québec est dans l'obligation de tenir une consultation publique sur les divers éléments du programme particulier d'urbanisme portant sur le pôle urbain Belvédère et sur les conséquences qui découlent de son adoption pour les résidents des quartiers qu'il concerne ;

Étant donné que la loi prévoit l'obligation de rendre l'information à propos du programme particulier d'urbanisme portant sur le pôle urbain Belvédère disponible de façon appropriée pour les citoyens concernés avant la consultation publique ;

Étant donné la grande complexité (notamment technique), du programme particulier d'urbanisme portant sur le pôle urbain Belvédère ;

Étant donné que le programme particulier d'urbanisme portant sur le pôle urbain Belvédère aura des conséquences majeures et pérennes sur les quartiers Saint-Sacrement, Montcalm et Sillery et que rien ne justifie la précipitation dans l'élaboration de celui-ci ;

Étant donné que la précipitation risque de favoriser l'incompréhension des citoyens concernés et les effets d'obstruction à ce projet qui se veut rassembleur;

SUR PROPOSITION DE Erreur ! Source du renvoi introuvable. DÛMENT APPUYÉE PAR Erreur !

Source du renvoi introuvable., IL EST RÉSOLU de demander à la ville de Québec de transmettre les informations concernant le programme particulier d'urbanisme portant sur le pôle urbain Belvédère au moins soixante jours avant la tenue de la consultation publique obligatoire, afin de laisser le temps aux citoyens concernés de prendre connaissance de façon adéquate du programme ;

Il est aussi résolu de demander à la Ville de Québec de transmettre les informations concernant le programme particulier d'urbanisme portant sur le pôle urbain Belvédère par courrier aux citoyens visés par le programme. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

15-10-08 Erreur ! Source du renvoi introuvable.

Erreur ! Source du renvoi introuvable. mentionne les faits se rapportant au quartier St-Sacrement lors des séances du Conseil de ville et du Conseil d'arrondissement. À la séance du 16 novembre, le Conseil de ville a résolu de soumettre au conseil d'agglomération l'approbation de l'interdiction pour tout véhicule routier ou bicyclette d'effectuer un virage à droite à un feu rouge sur le chemin Sainte-Foy à l'approche Ouest, à l'intersection de l'avenue de Vimy. Cette interdiction s'applique de 7 h à 22 h, de mai à octobre. À sa séance du 23 novembre, le Conseil d'arrondissement a adopté, à raison de trois votes pour et deux contre, le projet d'amendement au zonage afin de permettre des logements (H1), chambres et pension (H3) au 1165, chemin Sainte-Foy. Le conseil de quartier s'était prononcé contre ce projet à sa séance du 1^{er} octobre dernier (résolution 15-CA-53). Les citoyens concernés ont encore la possibilité de se manifester en suivant la procédure référendaire prévue.

Le Conseil d'arrondissement a également autorisé une compensation financière à l'Association YWCA de Québec pour l'année 2016 afin de poursuivre sa mission et ses activités de loisir et de vie communautaire. M. Bussièrès rappelle que l'assemblée annuelle du conseiller a eu lieu et qu'un compte rendu a été distribué.

M. Bussièrès profite de l'approche des fêtes pour remercier tous les membres du conseil de quartier ainsi que les personnes présentes de leur implication et pour leur souhaiter un joyeux temps des fêtes.

Les membres du conseil remercient également la représentante de monmontcalm.com pour son excellent travail.

15-10-09 Erreur ! Source du renvoi introuvable. : Aucune question du public.

15-10-10 Erreur ! Source du renvoi introuvable.

➤ Paiement du secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 15-CA-67

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du Erreur ! Source du renvoi introuvable.

SUR PROPOSITION DE Erreur ! Source du renvoi introuvable., DÛMENT APPUYÉ PAR Erreur ! Source du renvoi introuvable., IL EST RÉSOLU de payer la facture de 105 \$ pour la rédaction du procès-verbal du **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

➤ Autres dépenses et paiements à autoriser

Aucune autre dépense ou paiement à autoriser.

➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire

En l'absence de M. Marquez, ce point est remis à la prochaine séance.

15-10-11 Erreur ! Source du renvoi introuvable. : Aucun point à mentionner.

15-10-12 Erreur ! Source du renvoi introuvable. : Aucun point à mentionner.

15-10-13 Erreur ! Source du renvoi introuvable.

*SUR PROPOSITION DE **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** DÛMENT APPUYÉE PAR **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 55. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

M^{me} Danièle Grondines
Présidente

Erreur ! Source du renvoi introuvable.
Administrateur